

DRANCYMÉDIA

N°542 - Magazine municipal du 1^{er} au 31 octobre 2026



www.drancy.fr

SALON

Rendez-vous au
village de l'emploi

DOSSIER

La porte d'entrée
d'un nouveau quartier

IMPÔTS

Comprendre
la taxe foncière



4-7

Albums

8-12

Inauguration de la rue du 9 Novembre
1989

Une date historique

13

Octobre rose à Drancy

14-15

Pourquoi la taxe foncière a-t-elle
augmenté ?

16-17

Boostez votre carrière au Village
de l'emploi

Interview d'Idriss Niang

18

Prévention contre les chenilles
processionnaires

De nouveaux emplacements
au cimetière

19

Les citrouilles de la Toussaint

20-21

Le plan 1 000 places dans le quartier
de l'Avenir

Déménagement de la halle
du marché provisoire

22-23

Les locations de courte durée
désormais encadrées

24

Walid Aïchour, nouveau tacticien
de la Jeanne d'Arc

Championnat du monde en vue
pour Milan Prat

25

Consom'acteur :
faire baisser sa facture de chauffage
sans avoir froid

26

L'art prend vie avec la Micro-Folie

27

Les prochains spectacles

Au bout de la route, seras-tu là ?,
nouveau livre d'Olivier Denis

28-29

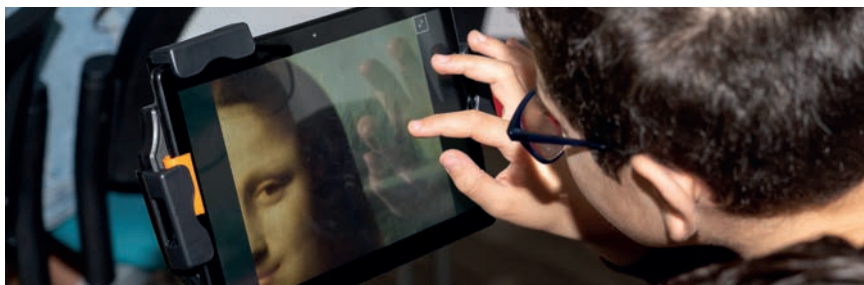
Agenda

30

Réseaux

31

Infos pratiques, état civil



Vous ne recevez pas Drancy Média ? Signalez-le au service Communication : 01 48 96 50 90 - redaction@drancy.fr

N° 542 / Bimensuel d'informations locales édité par la Ville de Drancy, place de l'Hôtel de Ville - BP76 - 93701 DRANCY Cedex

Directeur de publication : Anthony Mangin **Directrice de la Communication :** Marie-Hélène Silvestre-Wackénier

Rédacteur en chef : Xavier Delrieu **Rédaction :** Aldwin Gauriat, Valentin Kany, Cécile Nangeroni, Fanny Rosselin, Marina Sgard

Photos : Xavier Delrieu, Antoine Jamonneau, Valentin Kany **Maquette :** Thomas Dolesky, Clémence Gouyon

Imprimerie : Groupe des Imprimeries Morault, numéro tiré à 35 500 ex. **Distribution :** Kepha **Dépôt légal :** octobre 2026



Cet automne 2026 sera indubitablement marqué par un ras-le-bol général des Français, dont le pouvoir d'achat est - et sera encore pour un long moment - lourdement éprouvé par l'inflation galopante et la hausse des prix du carburant.

Le conflit russo-ukrainien, l'intervention américaine en Iran, le blocage de détroits stratégiques pour le commerce maritime mondial sont autant de mauvaises nouvelles pouvant sembler lointaines, étrangères, mais dont les conséquences sur nos vies sont bien réelles.

Pour beaucoup de Drancéens qui peinaient déjà à joindre les deux bouts, ces mauvaises nouvelles viennent s'ajouter à une ardoise fiscale toujours plus salée.

Au terme de ces deux quinquennats, la promesse d'une réforme en profondeur de l'État est restée vaine, la dette a explosé, la frénésie des dépenses publiques incontrôlée.

Pourtant hélas, ceux qui devront assumer les conséquences de cette irresponsabilité ne sont pas ceux qui nous ont conduit au désastre et qui ont tant mis à mal notre contrat social.

L'augmentation de la part communale de la taxe foncière, annoncée ici dès le mois de mars 2026 en est un bon exemple et s'inscrit pleinement dans ce contexte. Elle a été un choix politique difficile mais nécessaire au regard de la baisse continue des dotations de l'État, je l'assume.

À l'heure où la déresponsabilisation collective est de mise jusqu'au plus haut sommet de l'État, votre Municipalité ne se dérobera pas.

Je sais combien la réception de cet avis d'impôt porte un coup au porte-monnaie.

Nous n'avons pas eu le choix. Mais depuis le mois de mars nous avons engagé des réorganisations, fait des choix parfois douloureux qui se traduisent par des centaines de milliers d'euros d'économie,

et plus encore l'an prochain.. Tout cela pour anticiper les futures baisses de dotations que l'État va poursuivre et ne pas avoir à augmenter les impôts de nouveau.

Les efforts déjà réalisés par le personnel municipal depuis deux ans et amplifiés cette année, couplés à cette augmentation, nous permettront de faire face durablement à la crise sociale qui se profile en garantissant un service public efficace, concret et humain comme nous l'avons toujours fait depuis 2001.

Les Drancéens ont largement élu une équipe municipale sincère, qui dit ce qu'elle fait et fait ce qu'elle dit. Ce numéro de votre journal vous en donnera un nouvel aperçu.

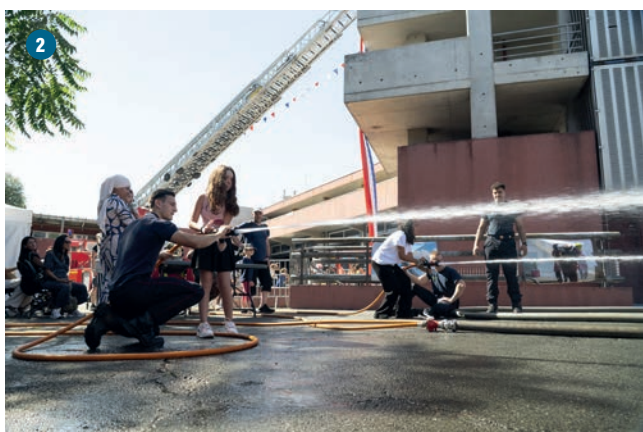
Dès le mois d'octobre, nous lançons la chasse aux nuisances générées par les locations de type Airbnb ; plusieurs délibérations permettront ainsi de réguler fortement le marché et de contrôler plus efficacement les propriétaires irrespectueux du voisinage. Nous ouvrons officiellement auprès de l'État une procédure de reconnaissance de catastrophe naturelle à la suite des épisodes de sécheresse ayant affecté le bâti pavillonnaire. Nous poursuivons la rénovation de nos rues, la réorganisation du stationnement et le pilotage des grands chantiers. Nous continuons d'investir pour l'égalité des chances et la réussite scolaire de nos enfants.

Enfin, à l'occasion d'Octobre Rose, nous serons comme chaque année au rendez-vous de la solidarité. La kyrielle d'animations proposées par le collectif d'associations Drancéennes fédérées autour de cette noble cause saura, j'en suis sûr, vous convaincre de rejoindre le mouvement !

Très bonne lecture,

Jean-Christophe LAGARDE
Maire de Drancy
Membre honoraire du Parlement

ALBUMS



1 La JAD Natation a été reçue en mairie le 2 septembre pour féliciter sa saison remarquable, marquée par des podiums aux Championnats de France, des finales nationales et une sélection en équipe de France. Ces performances récompensent l'engagement des nageurs, entraîneurs, bénévoles et familles. Le label fédéral « Club Excellence », obtenu jusqu'en 2028, vient saluer cette dynamique collective qui fait rayonner Drancy.

2 Les portes ouvertes de la caserne de Drancy ont rencontré un grand succès ! Tout au long de la journée du 5 septembre, petits et grands ont découvert le quotidien des sapeurs-pompiers de Paris à travers de nombreuses animations : visite des véhicules, montée à la grande échelle, maniement de la lance à incendie et activités pour les plus jeunes.

3 Le 5 septembre, Drancy a commémoré le 82^e anniversaire de sa libération, en présence d'une délégation d'Eisenhüttenstadt menée par son maire, Marko Henkel. Un moment de mémoire pour rendre hommage aux Résistants, aux cheminots drancéens et aux victimes de l'Occupation, tout en célébrant l'amitié franco-allemande construite au fil des générations au service de la paix.



4 Le Forum des sports et de la culture a une nouvelle fois attiré des milliers de visiteurs au gymnase Joliot-Curie le 6 septembre ! Danse, cyclisme, futsal, tai-chi, philatélie et bien d'autres activités ont séduit petits et grands. Vous n'avez pas pu venir ? Il est encore temps de rejoindre l'association de votre choix grâce au guide des activités disponible sur Drancy.fr/GuideActivites.

5 Jouer, partager et soutenir une belle cause ! Le conseil de quartier du Petit Drancy, en partenariat avec Jeun'cy et BBN, a organisé un loto caritatif le 6 septembre au profit de la lutte contre les cancers pédiatriques. Grâce à la mobilisation des participants, les 1 200 € récoltés ont été reversés à l'Institut Gustave-Roussy. Bravo au conseil de quartier et aux associations pour cette initiative solidaire qui allie convivialité et générosité.

6 Le 8 septembre, les retraités drancéens ont fait leur rentrée en musique lors du traditionnel bal organisé par le CCAS, animé par l'orchestre de Joël Olmedo. Tout au long de l'année, bals, sorties, séjours et nombreuses activités rythment la vie des seniors de la commune, favorisant les rencontres et les moments de convivialité.





1 Les Copains d'Adam ont ouvert leurs portes le 12 septembre à Drancy pour faire découvrir leur action en faveur du rapprochement entre personnes sourdes, malentendantes et entendantes. L'association œuvre toute l'année à la promotion de la langue des signes française, une langue à part entière, porteuse d'une culture et d'une histoire, et contribue à faire tomber les barrières entre les publics.

2 Le 10 septembre, les élèves de seconde du campus Delacroix-Le Rolland ont reçu un Chromebook offert par Valérie Pecresse, présidente de la Région Île-de-France. Rapide et doté d'une grande autonomie, cet ordinateur les accompagnera tout au long de leur parcours au lycée. En présence de Geoffrey Carvalhinho, vice-président de la Région, et de Melvin Barry, conseiller municipal délégué, cette distribution a aussi été l'occasion d'échanger avec les lycéens et de leur présenter l'application LABAZ. (à voir en vidéo p. 30)



3 Le 13 septembre, l'association 93 organisait une brocante au stade CER de la Cité du Nord. Tout au long de la journée, chineurs, habitants et bénévoles se sont retrouvés dans une ambiance conviviale pour dénicher de bonnes affaires, échanger et partager un moment chaleureux. Un rendez-vous apprécié, qui a également mis à l'honneur le dynamisme de la vie associative drancéenne.

4 Le 17 septembre, la première pierre d'une résidence de 10 logements sociaux de la SEM Drancy Demain a été posée rue Albert-David, au Village Parisien. Destinée notamment au relogement d'habitants de Gaston-Roulaud, cette opération de plus de 3,28 millions d'euros s'inscrit dans la volonté de proposer des logements de qualité, adaptés à tous les revenus et situés partout en ville.

5 Le Rugby Club de Drancy lance parfaitement sa saison en Nationale 2. Après une victoire arrachée à Saint-Médard-en-Jalles, les Drancéens ont écrasé l'Union Sportive Marmandaise (31-13) pour leur premier match à domicile. Au bout des deux rencontres, c'est avec surprise mais non sans fierté que le RCD se place, seul désormais, à égalité avec Nantes et Annonay, tout en haut du classement de Nationale 2.

6 Une belle journée sous le signe du partage et de la solidarité ! L'association BBN a réuni de nombreux participants autour d'un repas convivial le 13 septembre. Au menu : une délicieuse paëlla, partagée dans la bonne humeur. Au-delà de ce moment chaleureux, l'événement avait aussi une belle cause : les fonds récoltés seront reversés à l'Institut Gustave-Roussy, engagé dans la lutte contre le cancer. Un rendez-vous qui allie générosité, convivialité et engagement.





DOSSIER

Ça emménage au Baillet !

La rue du 9 Novembre 1989, artère principale du Baillet, a été inaugurée le 5 septembre par la municipalité en présence du maire d'Eisenhüttenstadt, Marko Henkel. Commerces, logements, espaces publics... Le quartier se dévoile chaque jour un peu plus devant les yeux de ses nouveaux résidents.

« Cette étape qu'est l'inauguration de la rue du 9 Novembre 1989 n'est, et de loin, pas la fin de cette rue, ni de ce quartier », annonçait Jean-Christophe Lagarde, maire de Drancy, avant le dévoilement de la plaque à l'entrée du Baillet. Car si la rue est déjà ouverte aux habitants, elle ne bénéficie pas encore de tous les services promis. Pour l'heure, elle remplit son premier rôle : connecter l'avenue Marceau à la rue Alsace-Lorraine. Elle facilite notamment les déplacements entre les gares de Drancy et du Bourget. Longue d'environ 600 mètres, elle a été réalisée dans le cadre d'un permis d'aménager porté par la Ville et délivré en 2022. La rue du 9 Novembre 1989 mène également à L'Arche, futur centre culturel de 4 972 m² appelé à remplacer l'Espace culturel du parc. Le lieu accueillera trois cinémas, un théâtre de 750 places et une salle des fêtes de 1 800 places.

Une chaussée partagée

Cette nouvelle artère au cœur du Baillet représente plus de 14 000 m² d'espaces publics aménagés. La chaussée, large de 9 mètres en entrée de quartier, passe à 6 mètres sur le reste du linéaire. Elle s'accompagne d'une piste cyclable bidirectionnelle de 3 mètres et de trottoirs de 2,50 mètres. Un parvis de près de 3 900 m² en face de L'Arche accueillera une fontaine, des espaces de détente et les terrasses des futurs commerces (voir p. 10). L'opération totale atteint environ 9 millions d'euros, en comptant les rues adjacentes Pascal Leone et Joseph Ziegler.

Un quartier d'éducation

Le Baillet accueillera également un futur groupe scolaire. Avec ses 24 classes, il

réunira une école maternelle de 9 classes, une école élémentaire de 15 classes, un centre de loisirs et un réfectoire. Pensé comme un équipement ouvert sur la nature, il fera appel à des matériaux biosourcés et issus de filières locales. Le béton des dalles intégrera notamment des granulats issus du réemploi de la cité Gaston Roulaud. Les toitures seront végétalisées et accueilleront des potagers pédagogiques, tandis qu'une cour oasis offrira aux élèves un espace extérieur tourné vers la nature. Un projet financé par la Métropole du Grand Paris (1M€), par le Conseil Régional d'Île-de-France (800 000€) et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (210 500€). Ouverture prévue à la rentrée 2028.

Un quartier vert

La verdure occupera une place de choix dans les espaces publics. Les nouvelles

rues seront largement végétalisées, avec de nombreuses plantations d'arbres destinées à améliorer le cadre de vie et à réduire les îlots de chaleur. Des noues paysagères permettront également de mieux gérer les eaux pluviales. S'ajoute à cela un véritable poumon vert au cœur du Baillet. D'une superficie de 5 398 m², le futur parc public, voisin de l'école, s'apprête à sortir de terre. Placettes, cheminements et jeux pour enfants compléteront cet espace pensé pour la promenade, la détente et la respiration. Avec les nouvelles plantations, il contribuera à donner au quartier son identité paysagère.

Tous les Drancéens découvriront bientôt ce nouveau quartier, ses commerces, et s'approprièrent une rue au nom chargé d'histoire.



Jean-Christophe Lagarde et Marko Henkel, entourés des élus le jour de l'inauguration.



Huit nouvelles enseignes attendues pour faire battre le cœur du quartier

Avec l'inauguration de la rue du 9 Novembre 1989, c'est tout un quartier qui s'apprête à prendre vie. Face à L'Arche, les magasins ouvriront les uns après les autres et viendront compléter une offre commerciale variée.

Cette esplanade a été pensée pour réunir tous les âges et tous les publics. En vous baladant sur la placette végétalisée de 350 m², votre œil sera forcément attiré par l'un des huit commerces à l'affiche en face de L'Arche. Peut-être seriez-vous curieux de pousser la porte de la nouvelle librairie qui devrait s'installer à l'entrée de la rue du 9 Novembre 1989 depuis l'avenue Marceau. Ce projet de 131 m², porté par la ville, deviendra un repaire pour les férus de lecture. Romans littéraires, bandes dessinées, mangas et autres ouvrages seront disponibles à l'achat. Un pressing mitoyen à la librairie prendra soin de vos vêtements et textiles. Vous pourrez y déposer vos affaires en toute tranquillité, et les récupérer plus tard dans un parfait état.

Gourmandise et fitness

En attendant de les retrouver, plusieurs options s'offrent à vous. La première est de profiter d'un déjeuner ou d'un verre à la brasserie voisine, Mimosas. De quoi susciter la curiosité, d'autant que le futur

établissement n'a pour l'instant laissé filtrer aucun indice sur le style culinaire qui y sera proposé.

Les sportifs ne seront pas en reste. Avec ses 1 664 m², la salle de musculation et de fitness On Air promet de devenir l'un des points d'attraction du quartier. Au programme : machines haut de gamme, cours collectifs, haltérophilie, sacs de frappe et même une cage de MMA. Un espace exclusivement féminin, équipé de machines adaptées à leurs particularités, leur permettra également de s'entraîner dans un cadre pensé pour leur confort, leur performance et leur tranquillité. Côté tarifs, l'enseigne propose dans ses autres salles un abonnement hebdomadaire à 7,99 € ou une formule duo à 10,99 €, à partager avec un membre de son domicile.

Et pour les plus gourmands, pas besoin d'attendre l'heure du dîner pour faire une halte sur l'esplanade. Un salon de thé indépendant de 140 m², doté d'une terrasse, invitera à s'accorder une pause sucrée dans l'après-midi. À l'angle de la rue Pascal Leone, une

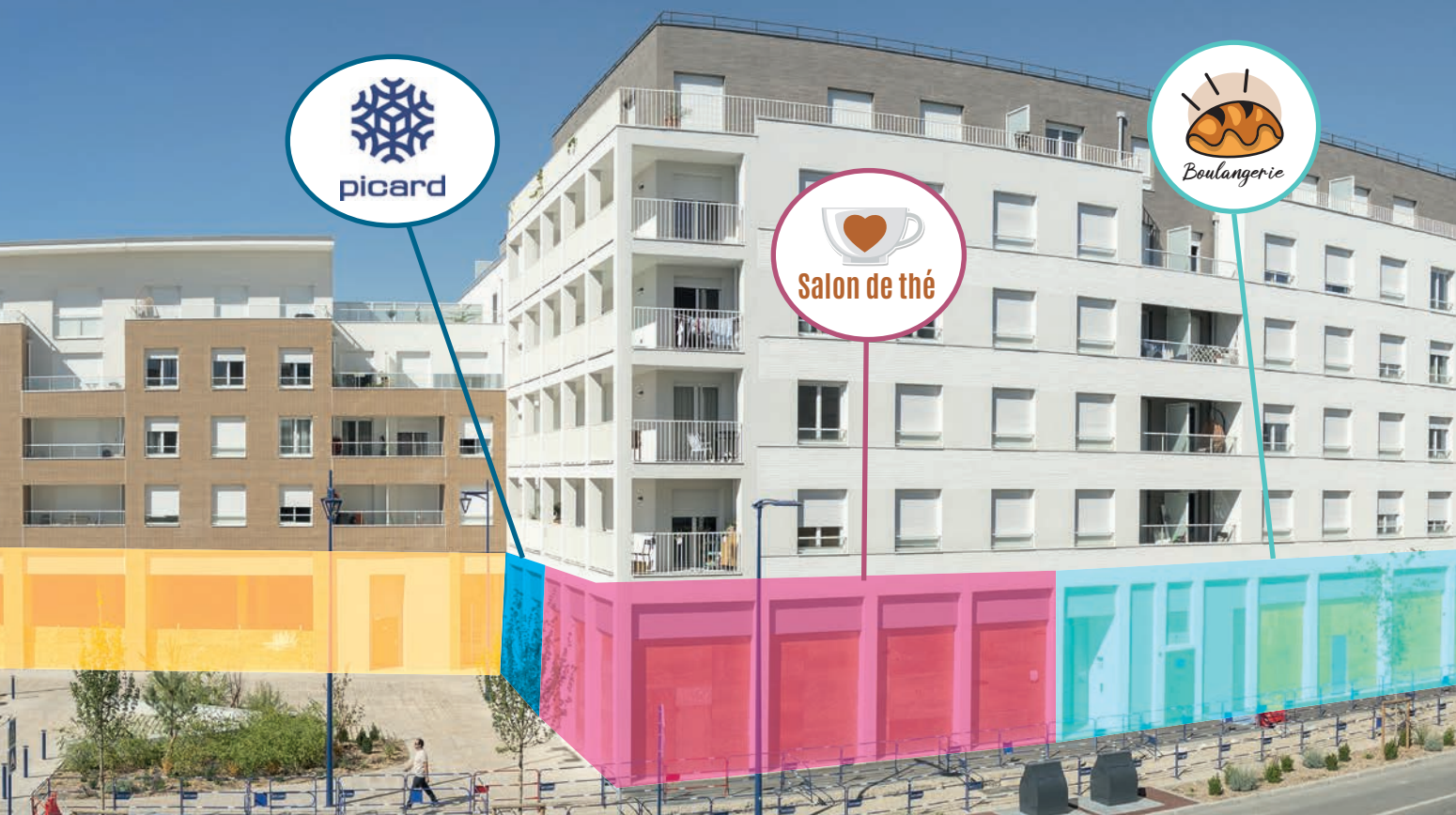
boulangerie indépendante de 215 m² viendra compléter l'offre de proximité.

Les courses à deux pas

Beaucoup l'attendent : un Intermarché de près de 2 800 m² s'installera au cœur de cette nouvelle rue commerçante. De quoi faire ses courses du quotidien à quelques pas de chez soi. Pour compléter les paniers, un Picard de 473 m² prendra place juste à côté du supermarché. L'enseigne proposera une large gamme de produits surgelés, pour le repas du soir comme pour les jours où l'envie de cuisiner se fait plus timide.

Ces huit commerces partageront une même rue, un tout nouvel espace de vie où l'on pourra bientôt faire ses courses, déjeuner, bouquiner, prendre un café ou simplement se retrouver.

L'ouverture des commerces est envisagée pour le premier semestre 2027, mais reste conditionnée par la nomination de l'adhérent qui exploitera l'Intermarché et le parking qui bénéficiera aussi aux usagers de L'Arche.



Un quartier pour y vivre

Après les premiers emménagements en 2024, l'arrivée des familles, seniors et étudiants s'est accélérée fin 2025 et au printemps 2026 dans les logements neufs du Baillet.

Rome ne s'est pas faite en un jour. Redonner vie à une friche industrielle et ferroviaire abandonnée à sa pollution non plus ! Fin 2021, les premiers coups de pioche ont été donnés douze ans après l'achat par la Ville des 6,5 hectares de terrains appartenant à la SNCF. « En achetant ces terrains, la Ville s'est donné les moyens de maîtriser leur devenir et de piloter cette transformation

pour répondre aux besoins de logement des Drancéens et donner un nouvel élan à l'avenue Marceau », souligne le maire, Jean-Christophe Lagarde.

Des logements pour les familles

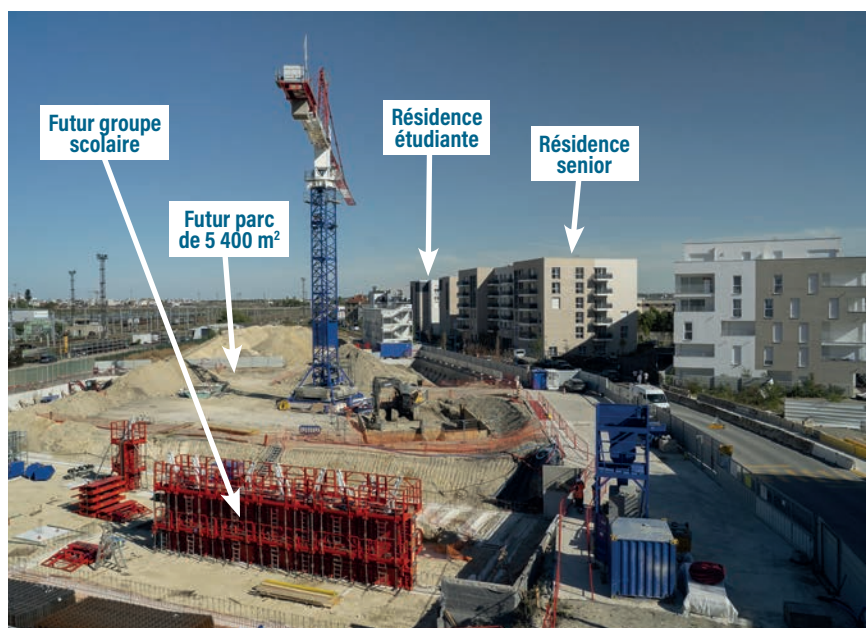
Acquis pour 3,18 millions d'euros, les terrains ont été dépollués pour 3,2 millions, avec une aide de 1,3 million de l'Ademe. Une

partie a ensuite été revendue pour plus de 14 millions d'euros aux promoteurs chargés de construire logements, commerces et grand parking public. À l'ouest du quartier, face à L'Arche, 306 logements ont accueilli leurs habitants dès le printemps 2026 : 143 en accession à la propriété, 76 logements sociaux et 87 en location intermédiaire.

Toutes générations confondues

En remontant la rue du 9 Novembre 1989 vers l'est, d'autres opérations complètent le nouveau quartier face au futur grand parc : une résidence de 250 chambres étudiantes, déjà occupée à 90 %, et une résidence de 121 logements seniors, désormais remplie aux deux tiers. S'y ajoutent 83 logements sociaux et 78 logements en accession à la propriété. « Dans un contexte où se loger reste difficile, c'est la meilleure réponse à ceux qui doutaient de l'utilité de les construire », poursuit le maire.

Les emménagements se poursuivront dans le secteur central avec la livraison de 66 logements par Vinci et, plus tard, de 70 autres par la SEM Drancy Demain. À terme, un dernier programme de logements comprenant un second parking public verra le jour en bordure du groupe scolaire.





LE MOT DU MAIRE D'EISENHÜTTENSTADT

« C'est difficile aujourd'hui d'imaginer qu'auparavant, ce n'était pas possible de pouvoir simplement aller voir nos amis à Drancy. Les personnes ne pouvaient pas décider librement où elles voulaient voyager, à qui elles voulaient rendre visite ou bien où elles voulaient vivre. C'est pourquoi cette rue est pour moi beaucoup plus qu'un simple nom de rue. Elle me donne des frissons. Elle nous rappelle que nous avons réussi à dépasser les frontières et elle nous montre combien la liberté est importante. Dans le futur, quand des enfants joueront ici, quand des familles passeront dans ce quartier, elles se demanderont peut-être : qu'est-ce que ça veut dire, le 9 novembre ? Et peut-être alors qu'elles parleront ensemble de la liberté, de l'Europe et de l'importance de pouvoir rencontrer d'autres personnes. »

Citation tirée du discours de Marko Henkel lors de l'inauguration de la rue. Il avait tout juste la vingtaine le jour de la chute du mur.



Une date historique pour une rue d'avenir

L'inauguration de la rue du 9 Novembre 1989, qui traverse le Baillet, marque une étape clé dans l'aménagement du quartier, mais rappelle aussi, et surtout, un événement majeur de l'histoire contemporaine : la chute du mur de Berlin et du communisme..

En baptisant cette voie 9 Novembre 1989, la ville inscrit dans son paysage urbain le souvenir d'un événement qui a profondément marqué l'Histoire. Ce soir-là, à Berlin, un mur qui séparait une ville et deux mondes depuis près de 30 ans s'ouvre sous les yeux d'une population qui n'osait plus l'espérer. Érigé en 1961 par la République « démocratique » allemande (RDA), le mur de Berlin avait pour objectif premier d'empêcher les habitants de l'Est de rejoindre l'Ouest. Car depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les deux Allemagne suivent des trajectoires bien différentes. À l'Ouest, la République fédérale d'Allemagne (RFA) soutenue par l'aide américaine du plan Marshall connaît une reconstruction rapide. À l'Est, sous influence soviétique, la dictature communiste et son cortège de misère. Les écarts de niveau de vie et de libertés individuelles se creusent.

Le mur des divisions

Alors, des centaines de milliers d'Est-Allemands se décident à prendre le chemin de l'Ouest. Entre 1949 et 1961, près de trois millions d'entre eux quittent la RDA. Pour ses dirigeants, il devient urgent de stopper cet exode qui fragilise le pays et témoigne des difficultés du système qu'ils défendent. Dans la nuit du 12 au 13 août 1961, les premiers barbelés apparaissent à Berlin, puis laissent place à un mur, haut de 3,60 m. Pendant 28 ans, familles, amis et voisins

vivent séparés. Des milliers d'Allemands de l'Est tentent malgré tout de franchir cette frontière au péril de leur vie. Mais à la fin des années 1980, le système vacille. L'Union soviétique de Gorbatchev se réforme et renonce progressivement à intervenir dans les pays du bloc de l'Est. En RDA, les manifestations se multiplient et la population réclame davantage de libertés. La dictature communiste est-allemande de plus en plus fragilisée finit par céder et s'effondrer.

Le jour de la liberté

Le 9 novembre, lors d'une conférence de presse, le porte-parole du gouvernement est-allemand, Günter Schabowski, annonce par erreur l'ouverture immédiate des points de passage vers l'Ouest. Des milliers de Berlinoises affluent alors vers le mur. Dépassés et sans consignes claires, les gardes ouvrent les barrières. Les habitants se retrouvent et commencent à démolir le mur, devenu le symbole d'un système en train de s'effondrer. Sa chute accélère la fin des régimes communistes d'Europe de l'Est, met un terme à la Guerre froide et ouvre la voie à la réunification allemande, officialisée le 3 octobre 1990.

Donner à une rue le nom du 9 Novembre 1989, c'est rappeler le souvenir d'une liberté retrouvée et d'une frontière qui, après avoir séparé des millions de personnes, a fini par disparaître. ■

Octobre Rose : tricoter, courir, partager

Chaque année, Octobre Rose mobilise le monde entier pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein, une maladie qui touche 1 femme sur 8 au cours de sa vie. Avec le Collectif « Tous solidaires, toutes guerrières », la ville s'engage. Voici les temps forts.



Nouveauté de cette édition : les défis Kiplin. Du 5 au 18 octobre, le collectif « Tous solidaires, toutes guerrières » regroupant une dizaine d'associations drancéennes, invite tous les Drancéens à se regrouper par équipes de cinq pour remporter des défis. Les victoires rapportent des points, ensuite convertis en euros qui seront reversés à En-Vie d'évasion. Cette association, qui cette année est destinataire de tous les fonds récoltés à Drancy durant Octobre Rose, organise des séjours de répit post-chimiothérapie.

Défis en ligne

Le principe ? Des challenges ludiques (de sport, de couture, de photo, de danse, des quiz...) à réaliser dans l'ordre que l'on souhaite, afin de faire gagner son équipe. Pour participer, téléchargez l'appli Kiplin sur AppStore et PlayStore. Entrez ensuite le code KIPCPTSDBMB et laissez-vous guider par l'application.

Couture, crochet and Co

Un atelier réunira plusieurs associations, pour confectionner des coussins-cœur selon le modèle de l'institut Curie, qui soulagent les patientes en diminuant les tensions sous l'aisselle et protégeant la zone opérée (tumorectomie ou mastectomie) ; des prothèses mammaires en tissu ; des rubans roses au crochet, etc. On trouvera aussi des ateliers d'écriture, de bien-être, de sport et de prévention. La communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) sera notamment présente avec le mannequin permettant d'enseigner la méthode d'autopalpation.

Dimanche 4 octobre, de 14h à 18h à l'Espace culturel du parc

Salon d'automne et cours de self-défense

Un spécial Octobre Rose de BBN : vente d'articles de décorations, de bijoux et de créations diverses. Inscription à BBN pour un chalet à 5 €.

Samedi 10 octobre, toute la journée, au 24 rue Voltaire.

L'association Les femmes de demain propose une séance de self-défense gratuite (sur inscription au 07 46 60 74 23)

Samedi 10 octobre, à 14h, 6 rue Roger Salengro

En point d'orgue, la foulée rose

Une course de 2,8 km, soit 4 tours sur le parcours du parc, en courant ou en marchant. Plusieurs stands associatifs proposeront des animations avant la course, qui débute à 18h30. Venez nombreux !



Dimanche 18 octobre, de 14h à 20h au parc de Ladoucette

Le même jour, au marché des 4 Routes, de 9h à 13h : vente d'articles par BBN (créations, alimentation, bonbons, bougies).

En clôture

Un repas solidaire pour accompagner la restitution des actions d'Octobre Rose. ■

Dimanche 31 octobre, à partir de 19h à la salle Louis Méret

AU CENTRE SOCIAL AVENIR

- Vendredi 2 octobre, de 14h à 16h : fresque participative, en partenariat avec l'association Les femmes de demain
- Les mardis, de 14h à 17h : atelier créatif tricot/crochet pour la confection d'objets symboliques. Renseignements à l'accueil du centre social.

LE RCD SOUTIENT LA CAUSE

Dimanche 4 octobre, à l'occasion de la rencontre au stade Guy Môquet face à l'équipe de Salles, le Rugby club de Drancy vendra des rubans roses. L'argent récolté sera reversé au profit de la lutte contre le cancer du sein.

PRÉVENTION À L'HÔPITAL

Pour le mois dédié à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, l'Hôpital privé de la Seine-Saint-Denis organise une journée d'information-prévention, en présence d'un oncologue nouvellement recruté, le Dr Bach Hamba. Au programme :

- Prévention par la CPTS Drancy-Blanc-Mesnil-Le Bourget : démonstrations d'autopalpation, distribution de documentation, échanges avec les usagers et les professionnels de santé
- Sensibilisation au dépistage avec le centre d'imagerie (IMPF) : créneaux de mammographie proposés
- Information Mandalia : bien-être, accompagnement, présentation de l'association
- Bien-être avec La Roche-Posay : bar à ongles au sein de l'unité de chimiothérapie. Mercredi 7 octobre, de 10h à 16h

Une hausse inévitable

Octobre est le mois de la taxe foncière. Cette année, elle augmente dans un contexte déjà très tendu pour de nombreux ménages. Cet effort difficile réclamé aux Drancéens est accompagné d'un très gros effort de gestion de la ville.



Faire du surplace n'est pas une option. Une ville doit être sans cesse en mouvement, sous peine de régresser. Il faut chaque année entretenir l'existant et préparer l'avenir pour ne pas avoir à agir dans l'urgence. Dans une commune structurellement pauvre comme Drancy, une très grande partie des dépenses sont inévitables. À l'image d'une famille ayant de faibles revenus, une fois réglées les dépenses et les charges courantes, il ne reste que peu de moyens pour les autres dépenses.

Le poids des cotisations et de l'inflation

Depuis l'annonce des dotations de l'État et le vote du budget de la commune en avril, ce n'est plus un secret : les impôts locaux ont augmenté à Drancy. Pour rappel, une ville fixe un taux applicable sur une base fixée par l'État. Si cette dernière a augmenté cette année de 0,8 % (c'est à dire bien en deçà de l'inflation qui, en août et sur un an était de 2,4 %), la ville a fait passer son taux de 42,49 % en 2025 à 48,5 %, soit une augmentation de 6 points ou 15 %.

Drancy n'est pas un cas d'école : de nombreuses villes ont dû faire la même chose car le cadre budgétaire est identique. À Aulnay ce fut 28 %, comme à Bobigny il y a 4 ans. Si vous avez senti passer durement chez vous l'augmentation du coût de la vie, il en va de même pour toutes les collectivités. Mais d'autres coups de massue viennent s'ajouter.

Cela n'aura échappé à personne, l'État a de grandes difficultés avec le paiement des retraites. C'est pourquoi il a fixé par décret une augmentation du taux de cotisation CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales) pour redresser ses comptes. Pour Drancy, cette décision oblige à payer 700 000 euros de plus par an en 2025, 2026, 2027 et 2028. Autrement dit : à partir de 2028, la ville devra régler chaque année 2,8 millions d'euros de plus qu'en 2024. Un point de taxe foncière rapportant près de 500 000 euros à la ville, cette simple augmentation de cotisation absorbe donc presque la moitié de la hausse des impôts.

Et, dans le même temps, la dotation globale

de fonctionnement (DGF), une compensation versée par l'État et qui varie en fonction du nombre d'habitants, diminue. Cette subvention est passée en dix ans de 12,89 millions d'euros en 2016 à 11,05 M€ en 2026. Drancy se retrouve pris dans un effet ciseaux difficile à gérer puisque, rappelons-le, à l'inverse de l'État, une ville ne peut pas être déficitaire.

L'augmentation des impôts est importante. Mais il convient peut-être de rappeler qu'entre 2001 et 2026, ils n'ont progressé que de moins d'1 % par an, alors que l'inflation était de 25 %.

La chasse aux économies

Depuis l'an passé, la municipalité a entrepris un travail difficile de réduction des dépenses. Chaque service a été passé au crible et a dû fournir des efforts conséquents. 2,1 millions d'euros ont ainsi été économisés en deux ans. De plus, les contrats de nombreux agents contractuels n'ont pas été renouvelés. Mais n'allons pas imaginer que le nombre d'employés municipaux à Drancy est pléthorique avec 1700



agents pour ses 72 000 habitants. Il y en a autant à Pantin, avec seulement 61 000 habitants ; plus de 2 000 à Bobigny pour 57 000 habitants ; environ deux 2 500 à Aulnay-sous-Bois pour 88 000 habitants. Mais il faut éviter de réduire le service public rendu aux Drancéens. Les rues continueront d'être nettoyées comme auparavant, de nouveaux espaces verts vont voir prochainement le jour, le nouveau groupe scolaire du Baillet accueillera ses premiers élèves à la rentrée 2028, le stade nautique existant rouvrira entièrement rénové cette même année ; la cantine restera gratuite dans les écoles élémentaires... À son arrivée, notre maire Jean-Christophe Lagarde a amplifié les économies à réaliser, ce qui portera ses fruits en 2027, 2028 et 2029.

Par ailleurs, certains travaux de voirie ou projets devront être retardés ou attendre des subventions.

Après une micro-hausse au milieu des années 2000, Drancy n'avait augmenté ses impôts qu'en 2023 (+ 2,9 %) et baissé deux fois d'un demi-pourcent. Vous avez pourtant l'impression que la taxe foncière a fortement augmenté ces dernières années ? C'est vrai, mais ce n'était pas le fruit d'une décision municipale : entre 2015 et 2025, les bases fixées par l'État ont grimpé de 37,4 %. C'était pourtant moins que l'inflation, surtout en considérant les charges supplémentaires que l'État impose aux communes en parallèle. ■

COMMENT EST CALCULÉE LA TAXE FONCIÈRE ?

Contrairement à une idée reçue, le fisc ne se base pas sur la valeur marchande de votre bien immobilier, mais sur sa valeur locative cadastrale. Ce montant correspond au loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer de son logement s'il était mis en location.

Pour obtenir la base imposable, l'administration fiscale applique d'office un abattement forfaitaire de 50 %. Cet abattement est censé couvrir les frais fictifs d'entretien, d'assurance et de réparations à la charge du propriétaire. Si votre logement affiche une valeur locative de 10 000 euros par an, l'État calculera donc votre impôt sur une base de 5 000 euros.

Chaque année, cette base imposable est automatiquement revalorisée à l'échelle nationale en fonction de l'inflation. Même si une commune décide de ne pas toucher à ses impôts, la taxe foncière augmente donc mécaniquement.

Lors du vote de leur budget au printemps, les villes appliquent leur propre pourcentage sur la base imposable décidée par l'État.



Le stade nautique inauguré en 1968 entrera en travaux dès l'ouverture de son extension.

Boostez votre carrière au Village de l'emploi

Après le franc succès de l'édition précédente qui a rassemblé tous les publics, le Village de l'emploi revient à Drancy. Entreprises et organismes de formation vous donnent rendez-vous à l'Espace culturel du parc le 15 octobre.



L'événement s'est imposé comme un rendez-vous incontournable pour les personnes en recherche d'emploi. Son principal atout : une atmosphère à la fois conviviale et professionnelle, propice aux échanges entre candidats et recruteurs. « Les entretiens se déroulent généralement de façon conviviale et informelle, afin de mettre à l'aise les candidats dont le CV n'est pas une porte d'entrée directe sur le marché du travail », rappelle Chaimaa Benlahssen, la directrice de la Maison de l'emploi et de la formation, organisatrice du Village de l'emploi. Cette ambiance détendue ne dispense toutefois pas de respecter certains codes. Une tenue professionnelle reste recommandée : la première impression compte autant que le parcours présenté sur le CV.

Une vingtaine de recruteurs

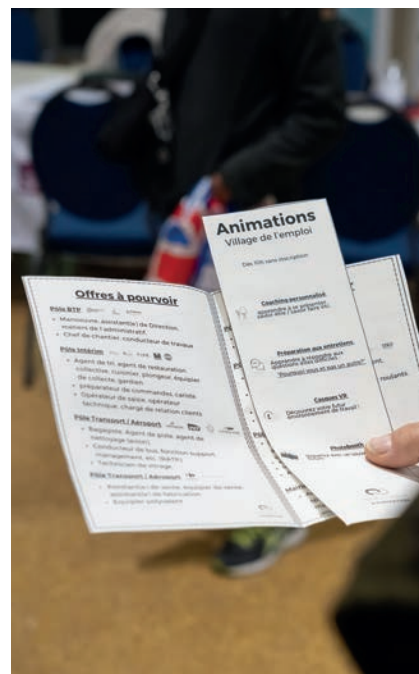
Cette année encore, de nombreux secteurs d'activité seront représentés avec des recrutements à la clé. Les visiteurs pourront ainsi découvrir des opportunités dans le BTP, avec notamment Bouygues Construction, mais aussi dans le nettoyage, les transports avec la SNCF, la logistique, l'aéronautique, le commerce ou encore les métiers administratifs. Les employeurs publics seront également présents, à l'image de la Ville de Drancy, de l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol ou du Département de la Seine-Saint-Denis. Sans oublier Crit, acteur

majeur du recrutement et de l'intérim. Plusieurs organismes de formation participeront également à l'événement. Les Formateurs parisiens présenteront notamment leurs cursus dédiés à la conduite d'engins de chantier et de manutention. Côté entreprises, Primark viendra recruter de nouveaux vendeurs, tandis que So Saveurs proposera des postes dans la restauration au sein de centres de vacances accueillant enfants et adolescents. Au total, une vingtaine d'entreprises en phase de recrutement et une demi-douzaine d'acteurs de la formation sont attendus.



Tous les candidats sont les bienvenus

Le Village de l'emploi s'adresse aussi bien à ceux qui recherchent activement un poste qu'à ceux qui s'interrogent encore sur leur avenir professionnel. Les visiteurs sont invités à se présenter avec plusieurs exemplaires actualisés de leur CV, même si des impressions pourront être réalisées sur place. Comme l'an dernier, plusieurs



JOB TOUR SYNERGIE

Un rendez-vous principalement destiné aux jeunes, avec le groupe Synergie, qui présentera des offres dans les domaines du transport, de la logistique et de l'aéronautique. Mercredi 14 octobre, devant l'Hôtel de Ville, de 8h à 12h30.

services gratuits seront proposés : un photobooth permettra de réaliser ou d'actualiser sa photo professionnelle, tandis qu'un atelier de coaching express aidera les candidats à préparer leurs entretiens d'embauche et à valoriser leur parcours. Après avoir accueilli près de 600 visiteurs en 2025, les organisateurs s'attendent à une fréquentation similaire pour cette édition.

+ D'INFO

Jeudi 15 octobre
De 9h à 15h
Espace culturel du parc
Plus d'infos : 01 48 96 51 92
mission-emploi@drancy.fr



PRIMARK, UN SUCCÈS FOU

Le 28 juillet, le job dating de l'enseigne Primark a été victime de son succès.
« Nous avons même dû fermer les portes de la Maison de l'emploi quand nous avons décompté 200 personnes, raconte sa directrice, Chaïma Benlahssen. Il y avait 60 postes à pourvoir à Parinor et 80 profils ont été retenus. » Une réussite qui augure de futurs partenariats, la marque irlandaise a d'ailleurs répondu présente au Village.

Trois questions à Idriss Niang

3^e adjoint au maire, chargé de la Maison de l'emploi et de la formation, et du Commerce



Qu'est-ce ce qui vous a donné envie de vous engager dans les domaines de l'emploi, de la formation et du commerce ?

C'est mon parcours personnel comme président d'Agir Ensemble, association d'insertion et organisme de formation que j'ai créée en 2009. Après 18 ans, l'âge de la majorité, il est temps pour moi de passer le flambeau. Mais j'y ai accompagné de 400 à 500 jeunes vers un diplôme chaque année. Monsieur le maire m'a proposé cette délégation puisque l'emploi et la formation sont des domaines que je connais bien et dans lesquels je pense pouvoir être utile. Cela me permet également de renforcer le travail partenarial avec les dispositifs destinés aux jeunes, comme la SIJ, ou encore

avec l'agence départementale d'insertion. Aujourd'hui, mes différentes fonctions se complètent : je suis adjoint au maire de Drancy, vice-président chargé de l'emploi et de la formation à Paris Terres d'Envol et président de la Mission locale.

Qu'attendez-vous du 3^e Village de l'emploi et quelles sont, selon vous, les principales difficultés auxquelles sont confrontés aujourd'hui les Drancéens dans leur recherche d'emploi ou de formation ?

J'attends avant tout des résultats concrets. J'ai demandé aux équipes de privilégier la qualité des recruteurs présents plutôt que leur nombre. Il n'est pas question d'accueillir des entreprises qui viennent simplement faire leur promotion sans donner suite aux candidatures recueillies. Nous travaillons avec des employeurs de confiance qui

« Un mandat sous le signe de l'action et des résultats concrets »

connaissent notre public. De nombreuses personnes que nous accompagnons ont besoin d'accéder rapidement à un emploi ou à une formation, pas dans six mois. Certains grands groupes proposent des parcours de recrutement très longs, avec de nombreuses étapes, ce qui n'est pas toujours adapté à leur situation. Nous disposons pourtant de véritables talents qui manquent simplement de réseau. Au-delà

des compétences techniques, nous accordons aussi une grande importance au savoir-être.

Les recruteurs et les candidats ont souvent des problèmes de communication entre eux. Notre rôle de garant entre ces deux mondes, quand il est bien mené, permet de mieux cibler les recherches de chacun. Tout le monde y gagne du temps.

Quelles seront vos priorités et les actions que vous souhaitez mettre en place pour accompagner les demandeurs d'emploi, les jeunes et les commerçants drancéens ?

Je souhaite placer ce mandat sous le signe de l'action. Nos priorités seront multiples : accompagner les seniors dans l'acquisition des compétences numériques ou dans une reconversion, faire face aux évolutions liées à l'intelligence artificielle, mais aussi favoriser l'accès des jeunes à l'alternance dans de bonnes conditions. Les employeurs ont également un rôle à jouer en acceptant de former des jeunes qui ne sont pas immédiatement opérationnels. Les commerçants drancéens peuvent notamment devenir des acteurs importants de cette dynamique en accueillant des alternants. Nous porterons une attention particulière aux publics les plus fragiles que sont les seniors et les jeunes. Nous disposons de plus de 5 000 profils dans notre base de données, dont 3 000 sont en recherche active. À compétences égales, il est essentiel de leur donner toutes les chances de saisir les opportunités offertes sur le territoire. ■

Drancy tous ensemble

Répéter un mensonge cent fois n'en fera pas une vérité. La notification de l'avis de taxe foncière était une bonne occasion de le rappeler à nos opposants qui ont cru bon en profiter pour se livrer à toute sorte de polémiques farfelues ; alors que le sujet est suffisamment grave pour mériter un peu de sérieux. Quel Maire aurait pris le risque suicidaire d'augmenter les impôts en contrepartie de l'augmentation des indemnités d'une poignée élus ? Quel élu sérieux peut raconter qu'une commune devrait percevoir les impôts d'un immeuble neuf au lendemain de sa construction ; alors qu'ils sont exonérés par l'État pendant deux ans ? Gouverner, c'est prévoir et c'est assumer. Les crises économiques et sociales qui arrivent droit devant démontreront que ce choix difficile aura été le bon car il permettra à notre commune d'être au chevet des Drancéens au moment où ils en auront besoin. Recevoir des leçons de gestion de la part d'opposants dont les programmes comportaient des millions de dépenses sans source d'économie serait risible, si ce n'était pas aussi intellectuellement dramatique. Heureusement, en mars dernier, les Drancéens les ont renvoyés à leurs discours démagogiques. La majorité municipale

Gagnez pour Drancy

Payez plus... pour avoir moins. Après avoir augmenté de 34 % les indemnités d'adjointe de Mme Lagarde et de 14 % la taxe foncière (300 à 500 € en plus par famille en moyenne), on espérait au moins que M. Lagarde préserverait la qualité des services publics. C'est tout l'inverse ! Personnel communal non remplacé, crèche La Farandole prochainement privatisée, SMJ supprimé pour les 8-11 ans. Pour cette rentrée : 44 000 € en moins sur les fournitures scolaires (-16,1 %), 9 000 € sur les projets d'actions éducatives (-16,4 %), 2 420 € sur les sorties aux spectacles (-14,2 %), 3 500 € sur les jouets de Noël en maternelle (-11,7 %), 5 000 € sur les livres de prix de fin d'année (-6,4 %) et 5 000 € sur les ateliers artistiques... À chaque fois, sur le budget, M. le Maire accuse le gouvernement dont... son parti est membre ! Les 30 milliards de nouvelles coupes budgétaires prévus par ses amis ne feront qu'aggraver les difficultés financières de notre ville. À toutes celles et ceux qui se sentent trahis, dupés et connaissent une rentrée difficile, nous réaffirons notre soutien. Au personnel communal malmené depuis le début de cette mandature, notre solidarité pleine et entière.

Gokhan Unver - Carine Nilles - Ilias El Haddaj - Chloé Jaouen

Note du directeur de publication :

Ce qui est écrit sur les indemnités de Mme Lagarde est un mensonge de plus.

Drancy avec vous

Impôts en hausse, constructions en série : où sont les équipements ? Drancy se transforme vite : programmes immobiliers, nouvelles résidences, densification de plusieurs quartiers. Cette dynamique devrait élargir la base fiscale et générer des recettes nouvelles. La taxe foncière augmente de 6 points. Les nouvelles constructions ne devraient-elles pas alléger la pression fiscale sur les Drancéens, plutôt que s'y ajouter ? Nous le disions pendant la campagne, les résultats ne sont toujours pas là. Chaque logement supplémentaire doit être accompagné : sécurité, voirie, équipements, stationnement. Sans cette cohérence, la densification pèse sur les infrastructures sans profiter aux habitants déjà installés. Nous demandons de la transparence sur ces nouvelles recettes et leur utilisation.

Hamid Chabani - Tom Zemiti - Nordine Tine

Changer d'air

Le nouveau règlement intérieur voté par la majorité UDI - Macroniste lors du conseil municipal du 25 juin 2026 limite à 300 signes les tribunes d'expression de l'opposition. Entraver la liberté d'expression est la marque des dictateurs. Honte à eux
Hacène Chibane - 0620652448 - hacene.chibane@gmail.

Prévention contre les chenilles processionnaires

Pour limiter leur prolifération, la Ville a traité les pins dont elle a la charge avant la formation des nids.



Favorisées par le réchauffement climatique, les chenilles processionnaires sont de plus en plus présentes en Île-de-France. Leurs poils urticants, très volatils, peuvent provoquer démangeaisons, irritations, toux ou réactions allergiques. Ils représentent aussi un danger pour les animaux domestiques. Or, une seule chenille peut libérer 10 000 poils urticants microscopiques quand elle se sent menacée. Pour prévenir leur développement, la Ville a traité les 14 pins des cours d'école et les 45 pins du parc de Ladoucette.

Un traitement sans danger

Le traitement repose sur le biocontrôle : une bactérie naturelle du sol, le *Bacillus thuringiensis kurstaki* (BTK), est pulvérisée sur les branches. Utilisée en agriculture biologique, elle agit comme un insecticide naturel et est parfaitement sans

danger pour l'homme, la faune et la flore. L'intervention a eu lieu mi-septembre au moment de l'éclosion des jeunes chenilles, avant qu'elles ne forment leurs nids d'hiver et ne développent leurs poils urticants. Un second passage est prévu début octobre. Bon à savoir : la mésange charbonnière est l'un des principaux prédateurs naturels des chenilles processionnaires. Installer un nichoir dans son jardin peut aider à limiter leur présence. ■



De nouveaux emplacements au cimetière

Un certain nombre de sépultures très anciennes étant laissées à l'abandon depuis plusieurs dizaines d'années dans la division autrefois réservée aux enfants, la Ville a décidé de réaménager ces allées. Compte tenu de la topographie des lieux, il a notamment été décidé d'y implanter des cavurnes, ces petits caveaux destinés à recevoir des urnes funéraires.

Cette solution intermédiaire entre le columbarium (une case aérienne hors sol) et l'inhumation traditionnelle offre aux proches un lieu de recueillement après la crémation. Le cimetière de Drancy compte désormais

220 cavurnes, ainsi que 108 nouveaux emplacements d'inhumation traditionnelle. La cavurne nécessite l'achat d'une concession funéraire auprès de la commune, pour une durée, au choix, de dix (350 €) ou trente ans (1200 €). Il convient ensuite de faire intervenir une entreprise de pompes funèbres pour fermer la cavurne, d'une dimension de 80 cm sur 80 cm, et pouvant accueillir jusqu'à quatre urnes funéraires. ■

+ D'INFO

Secteur décès 01 48 96 39 26

Monstres et sorcières au programme

Pendant les vacances de la Toussaint, les médiathèques se mettent à l'heure d'Halloween. Plusieurs ateliers créatifs y sont consacrés. Les monstres seront de sortie !



Création de monstres

Viens créer un monstre avec de la laine, du carton et divers matériaux.

- Mercredi 21 octobre, de 10h15 à 12h15, à la médiathèque des Bois de Groslay. À partir de 8 ans, sur inscription.

- Mercredi 21 octobre et mercredi 28 octobre, de 14h30 à 16h à la médiathèque Avenir. À partir de 6 ans, sur inscription.

Décoration de masques

Pour fabriquer le masque le plus effrayant.

- Mercredi 21 octobre, de 14h30 à 15h30 à la médiathèque Paul Éluard. À partir de 5 ans, sur inscription.

Croq'Film

- Mercredi 21 octobre, de 15h30 à 16h30, projection d'un film d'animation spécial Halloween à la médiathèque des Bois de Groslay. À partir de 4 ans, sur inscription.

Dessin

Dessin spécial Halloween : dessine ton monstre.

- Samedi 24 octobre, de 10h15 à 12h15, à la médiathèque des Bois de Groslay. À partir de 10 ans, sur inscription.

Fabrication de stickers

Viens créer des autocollants repositionnables en forme de fantômes. Tu pourras ensuite décorer tes fenêtres et faire frissonner tes invités.

- Mercredi 28 octobre, de 14h30 à 16h à la médiathèque Georges Brassens. À partir de 7 ans, sur inscription. ■



ÉPOUVANTE AU CINÉ

Venez vous faire peur devant une toile le 31 octobre, avec deux films spécial Halloween : *Resident evil* de Zach Cregger à 20h, suivi de *Evil dead burn* de Sébastien Vanichek à 22h.

Quant au jeune public, il pourra se régler devant *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache*, 6^e épisode de la saga réalisée par Élie Semoun qui sera projeté les 28, 29, 30 et 31 octobre.



DÎNER D'HALLOWEEN

BBN organise une soirée d'Halloween, peuplée de monstres démoniaques ! Le 31 octobre 2026 à partir de 18h, venez faire la fête et dîner au 24 rue Voltaire. Tarif de la soirée 10 €, avec pré-inscription sur place obligatoire à 5 €.

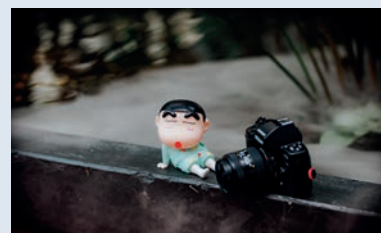
Stages de l'Académie des arts

Découverte et initiation à diverses pratiques artistiques et culturelles pour occuper les vacances.



Photo

Découverte de l'histoire de la photographie et de ses techniques, mais surtout de pratique de la photo avec un appareil professionnel ou avec un smartphone. Du 19 au 23 octobre, de 14h à 17h. Un stage pour les 7 - 17 ans avec Sylvie Biscioni, photographe.



Stop-motion

Plongez dans l'univers du cinéma d'animation avec ce stage d'initiation au stop motion, mêlant théorie et pratique pour donner vie à des histoires image par image. Du 19 au 23 octobre, de 14h à 17h. Un stage pour les 7 - 14 ans avec l'association Acides-aminés.

Techniques de la BD (Manga/Comics)

Découvrez les techniques de la bande dessinée, du manga et du comics : les bases du dessin, de l'anatomie, du cadrage, de la perspective, de la couleur, ainsi que l'écriture de scénarios et de dialogues. Du 26 au 30 octobre, de 14h à 16h pour les 10 - 16 ans, avec Améziene, scénariste et dessinateur reconnu.

+ D'INFO

Les stages se déroulent à l'école d'Arts décoratifs (1 rue René Deschamps). Inscriptions sur drancy.fr/stages
Informations : service municipal de la Culture 01 48 96 50 87 - culture@drancy.fr

Rationaliser le stationnement

Le mois dernier, des réunions ont été organisées avec les riverains d'une dizaine de rues de l'Avenir dans le cadre du plan 1000 places. Mais une autre façon de réguler le stationnement pourrait être envisagée.



Stationner son véhicule dans le quartier de l'Avenir relève souvent du parcours du combattant. Dans ses rues étroites en stationnement alterné, les places sont prises d'assaut. Pourtant, avec le gigantesque parking du centre commercial de plus de 1500 places, avec les résidentialisations des cités Gagarine et Résistance qui ont permis de sécuriser leurs emplacements, avec l'intégration dans le domaine communal et la rénovation des allées Popovitch, Nicolaïev, Spoutniks et de la rue Jean-Loup Chrétien qui auparavant étaient propriétés de l'OPH et avec la création d'un parking entre les voies de chemin de fer et le collège Aretha Franklin, on ne peut pas dire que l'Avenir soit mal doté. Mais voilà : le stationnement à Drancy n'étant pas payant, mais payant à La Courneuve, les Courneuvien ont bien vite compris l'intérêt de leur portefeuille. Il fallait faire quelque chose et c'est un plan en deux temps que le maire, Jean-Christophe Lagarde, est venu expliquer lors de réunions avec les riverains des rues du sud du quartier.



Créer de nouvelles places

Il est essentiel avant tout d'optimiser le nombre de stationnements disponibles. Le plan 1000 places étant fait pour cela, autant l'appliquer ici. Pour rappel, il s'agit de mettre fin au stationnement alterné (15 jours pair, 15 jours impair) dans les rues où il est possible de gagner des places en le rendant fixe des deux côtés de la voirie. La circulation présente alors des chicanes qui ont aussi la particularité de réduire la vitesse des automobiles.

Les rues concernées par ces réunions de quartier sont les suivantes : de Saint-Quentin (+ 6 places), du Sergent Bobillot (+ 12), Jean Varnet (+ 8), Ambroise Thomas (+ 8), Armand Carrel (+ 3), de la Prévoyance (+ 5), Jules Verne (+ 6), Jean-Baptiste Legendre (+ 5) et Gabrielle (+ 27). On notera que pour cette dernière, seul un côté était théoriquement autorisé, mais les deux utilisés. L'ambition est donc de créer 80 places supplémentaires. Comme d'habitude, les résidents de chaque rue vont recevoir le nouveau plan de stationnement les concernant afin de pouvoir l'approuver

ou le corriger. Mais rien ne vaut le contact direct. Ainsi, pour la rue de Saint-Quentin, des Drancéens ont demandé une mise en sens unique qui va être proposée. Le marquage des stationnements aura lieu après cette période de consultations.

On vous demandera votre avis

Plus de places, c'est bien, mais elles ne changeront pas fondamentalement la donne, comme dans tous les quartiers limitrophes des communes voisines. Il faudra sans doute passer un jour ou l'autre au stationnement payant. Les résidents du quartier pourraient bien entendre bénéficier d'un abonnement permettant, pour 1 euro par mois, de garer leur véhicule. Ce serait un véritable changement dans la politique du stationnement à Drancy qui n'a jamais été payant. C'est pourquoi, à nouveau, les Drancéens concernés devront donner leur avis, mais cette fois grâce à un référendum local, qui se fera sur Internet. Les modalités sont encore à définir mais votre journal vous indiquera dès que possible la marche à suivre. ■



LA HALLE CHANGE DE QUARTIER

Courant octobre, le démontage de la halle provisoire va débuter. Inaugurée en 2022 pour accueillir le marché couvert durant la durée de la construction de l'îlot des 4 Routes (qui abrite depuis décembre de l'an passé la halle définitive de 1 882 m²), elle est depuis inutilisée. Elle va donc être entièrement démontée pour faire place à une résidence et des commerces qui trouveront naturellement leur place en plein centre-ville.

La halle sera bien entendu réutilisée et prendra, aussitôt démontée, le chemin de l'Avenir où elle sera entreposée en attendant sa réinstallation, rue Julian Grimaud, à côté du collège Aretha Franklin, là où aujourd'hui se trouve la déchetterie mobile. Cette opération de démontage et remontage (sans doute en 2028) est subventionnée à hauteur de 99 792 € par la Région Île-de-France.

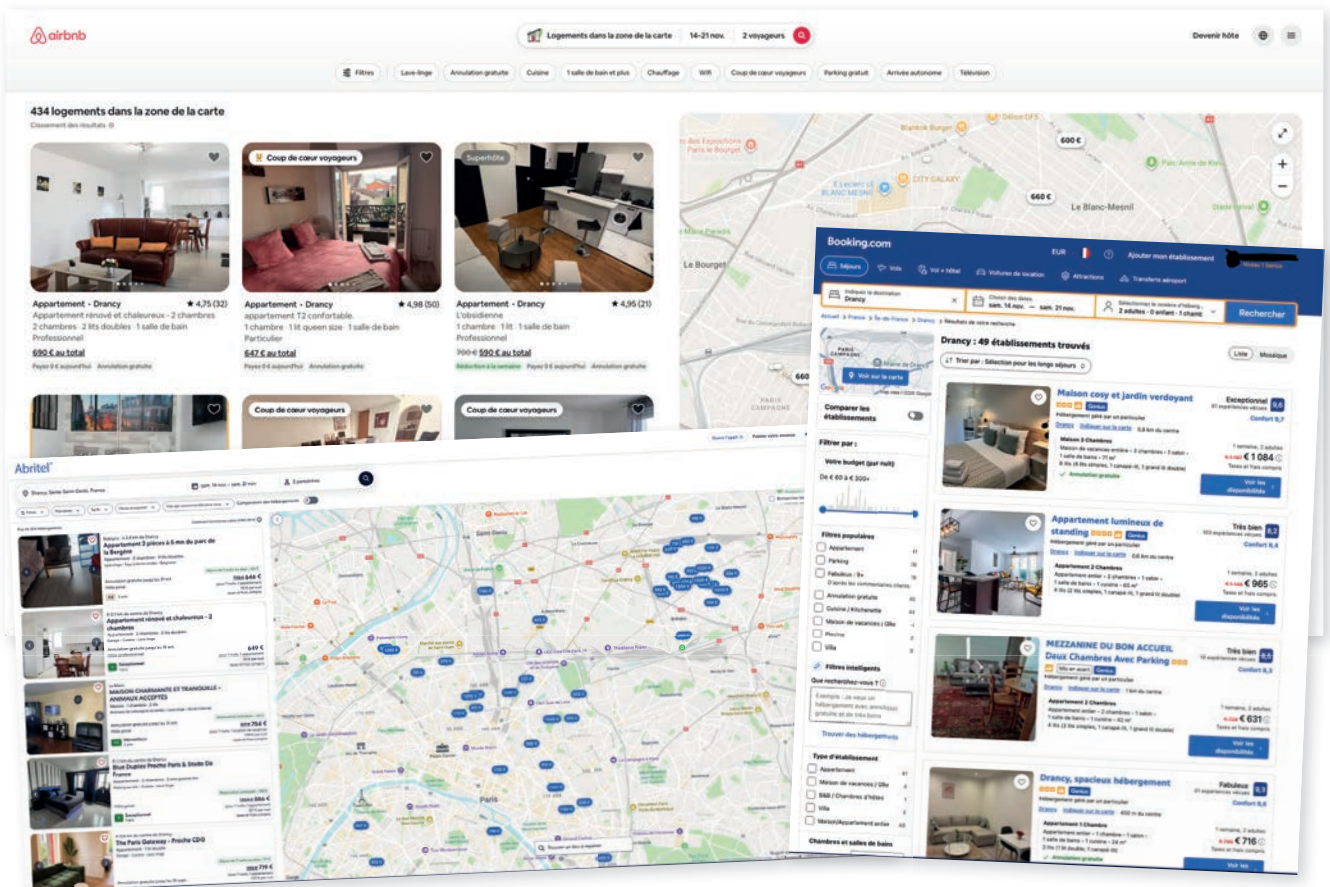
Cette halle, dite principale, de 1 228 m², abritera alors un boulodrome de pas moins de 21 terrains. Pour être homologuée par la fédération française de pétanque et de jeu provençal, il faudra la réhausser d'un mètre, à 5,5 m.

Il y aura donc de la compétition dans l'air. La seconde halle, dite secondaire, de 315 m², trouvera son lieu d'accueil plus tard.



Les locations de courte durée désormais encadrées

Les abus et nuisances constatés en matière de locations meublées touristiques sur les plateformes comme Airbnb, Booking ou Abritel motivent la municipalité à utiliser les outils juridiques à sa disposition. Les résidences principales et secondaires sont concernées. Explications.



Tapage nocturne, fêtes à répétition, allées et venues inhabituelles dans les parties communes, stationnement anarchique devant certaines propriétés, prostitution... Les services municipaux ont reçu un nombre de plaintes croissant de riverains faisant état de nuisances liées à des logements proposés sur les plateformes de location touristique. Comme plus de 200 communes françaises, la Ville a donc décidé d'activer un dispositif de régulation des locations meublées touristiques disponibles sur les principales plateformes que sont Airbnb, Booking et Abritel.

« Nous ne voulons pas que certains quartiers deviennent des lieux de passage permanent, ni que le marché de la location résidentielle s'appauvrisse », indique le maire, Jean-Christophe Lagarde. Il ne s'agit pas de remettre en cause les locations occasionnelles entre particuliers, mais « d'empêcher que le logement résidentiel se transforme

en activité commerciale, nous privant de logements nécessaires, et générant des nuisances pour le voisinage ou pire, en activité de prostitution, comme cela nous a déjà été rapporté » à plusieurs reprises. D'ailleurs, Airbnb interdit explicitement l'utilisation de ses logements pour des « services sexuels rémunérés » et indique qu'elle coopère avec les forces de l'ordre lorsque de tels faits lui sont signalés. Mais de là à le prouver...

Résidence principale : 90 jours maximum et enregistrement

Première étape : comme le lui permet la loi Le Meur, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025, le conseil municipal de septembre a voté une délibération qui limite à 90 au lieu de 120 le nombre maximal de jours par année civile durant lesquels la location touristique est possible dans une résidence principale. Mais le dispositif ne s'arrêtera pas à cette limitation.

UN PHÉNOMÈNE NON NÉGLIGEABLE

Il y avait 371 annonces de locations touristiques actives à Drancy en juin 2026, toutes plateformes confondues, selon les données d'AirDNA. Cette entreprise spécialisée dans l'analyse de données du marché de la location courte durée indique aussi que 77,1 % des annonces (soit 286) concernent des logements entiers et que 58,2 % sont proposées durant 271 à 365 jours par an. En 2025, l'Atelier parisien d'urbanisme recensait pour sa part 253 logements en location sur Airbnb, dont 194 logements entiers. Le phénomène n'est donc pas négligeable.

Par ailleurs, depuis mai dernier, un règlement européen rend obligatoire l'attribution d'un numéro d'enregistrement à 13 chiffres. La Ville impose donc désormais aux propriétaires de se déclarer en mairie afin d'obtenir un numéro d'enregistrement, qui devra notamment figurer sur les annonces publiées sur les plateformes de location. C'est un outil supplémentaire pour suivre le marché des meublés touristiques et pour contrôler plus facilement le respect des règles applicables.

« La loi Le Meur marque un changement d'approche : le développement des locations de courte durée n'est plus seulement considéré sous l'angle touristique, mais aussi comme une question de politique du logement et d'aménagement du territoire. Les collectivités disposent d'outils renforcés pour limiter la transformation du parc résidentiel en hébergements touristiques, particulièrement dans les zones où la tension immobilière est forte, ce qui est le cas de Drancy », explique le maire.

Une deuxième étape pour les résidences secondaires

Concernant les propriétaires de résidences secondaires, la loi n'autorise pas les mairies à limiter le nombre de jours de location. Par conséquent, on peut considérer qu'un bien mis en location toute l'année ou presque constitue une activité commerciale. C'est la raison pour laquelle Drancy s'est fortement

mobilisée auprès de l'EPT Paris Terres d'envol afin qu'une délibération soit adoptée et permettre de soumettre ces logements à une demande de changement d'usage.

« Une démarche qui s'inscrit dans une politique de défense du cadre de vie. »

Celle-ci a été votée le 28 septembre 2026.

Sans opérer formellement une transformation de la destination du logement en local commercial, le changement d'usage assimile l'exploitation touristique répétée d'un logement à un usage autre que l'habitation. Et pour obtenir ce changement d'usage, la Ville a décidé d'instaurer le principe de compensation. Cela signifie qu'un propriétaire immobilier qui demande un changement d'usage aura l'obligation de remettre sur le marché locatif classique une habitation de surface équivalente.

Logique en zone de logement dite tendue, ce principe permet de décourager la pratique Airbnb et de maintenir une offre de logements disponibles pour les Drancéens. L'absence de déclaration et de demande de changement d'usage sont désormais des délits que la Ville poursuivra. Alors, propriétaires bailleurs, ne tardez pas !. La démarche globale s'inscrit donc dans une politique de défense du cadre de vie. ■



LE POUVOIR DES COPROPRIÉTÉS

Avec la loi Le Meur, les copropriétés disposent d'un levier beaucoup plus efficace pour interdire les locations touristiques de type Airbnb.

Avant 2025, modifier le règlement de copropriété pour les interdire était souvent très difficile, car cela nécessitait généralement l'unanimité.

Désormais, les copropriétés dont le règlement comporte déjà une clause dite « d'habitation bourgeoise » interdisant les activités commerciales dans les lots d'habitation, peuvent voter l'interdiction à la majorité des membres du syndicat, représentant au moins les deux tiers des voix.

De plus, lorsque les règlements de copropriété sont postérieurs à 2024, les syndicats de copropriétaires doivent se prononcer sur

l'autorisation ou l'interdiction.

Si la permission est accordée, le copropriétaire qui met son appartement en location touristique doit en informer son syndic.



FOOTBALL

Walid Aïchour, nouveau tacticien de la Jeanne d'Arc

C'est un changement qui n'était pas vraiment prévu. Initialement, Walid Aïchour devait rejoindre le staff de la Jeanne d'Arc de Drancy comme préparateur physique aux côtés de Yannick Floch. Mais lorsque ce dernier a décidé – en accord avec la direction – de mettre un terme à son aventure drancéenne, le président s'est naturellement tourné vers lui. Originaire de Villepinte, le technicien de 48 ans connaît particulièrement bien les championnats nationaux.

Sur le banc, il a dirigé plusieurs équipes de l'ancien championnat de National 2 : Viry-Châtillon, l'AS Poissy, Bourges FC et le FC Bobigny. Mais avant de passer de l'autre côté de la ligne de touche, Walid a lui-même connu le haut niveau, avec une saison et demie professionnelle sous les couleurs d'Istres en Ligue 2, entre 2002 et 2004.

L'esprit du combattant

Pour sa première saison à la tête de la JAD, le nouveau coach veut imposer ses principes sans bouleverser l'identité du groupe. « *J'aime être pointilleux* », confie-t-il. Son premier chantier concerne la récupération du ballon et l'équilibre collectif. Une progression qui passe selon lui par une recette simple : « *Il faut répéter, répéter, répéter...* » Désormais à la tête d'un effectif très jeune, Walid Aïchour compte aussi s'appuyer sur les valeurs des sports de combat qu'il



pratique. Il souhaite voir ses joueurs adopter « *la mentalité d'un combattant* ». Une philosophie résumée en une idée : se battre pour l'équipe. « *On a parfois l'impression que le football est le sport le plus individualiste des sports collectifs* », souligne-t-il.

Cap à l'Est

Le nouveau championnat, qui regroupera plusieurs équipes du Grand Est et des réserves professionnelles, s'annonce exigeant. Walid connaît déjà certains adversaires et s'attend à un défi physique important. « *C'est d'un bon niveau pour cette division, c'est pour ça qu'on doit progresser rapidement*. » L'objectif est de bâtir une équipe « *solide, difficile à manier, joueuse, qui fasse plaisir* », capable d'assurer le maintien le plus vite possible. ■

Un derby à ne pas manquer à Charles Sage

Le championnat de National 2 a repris depuis plus d'un mois et la Jeanne d'Arc de Drancy s'apprête à jouer son tout premier derby de la saison. La JAD reçoit le FCM Aubervilliers le samedi 17 octobre à 18h au stade Charles Sage. Cette 5^e journée de N2 devrait tenir toutes ses promesses puisque le FCMA joue à ce niveau de compétition depuis près de dix ans et a terminé deuxième de son groupe la saison dernière.

Les inscriptions aux Foulées de l'Aéroport sont ouvertes



La 15^e édition des Foulées de l'Aéroport se tiendra le 22 novembre. Cette course de 10 kilomètres, labellisée FFA et qualificative pour les championnats de France, relie Drancy et Le Bourget. Ouverte aux licenciés comme aux amateurs dès 16 ans, elle est organisée en partenariat avec l'ABDO. Le départ sera donné à 10h près du stade Charles Sage. Prix du dossard : 8 € pour les licenciés FFA et 10 € pour les non licenciés. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 18 novembre sur Drancy.fr/Course. Attention, le nombre de places est limité à 800 ! Plus de renseignements au 01 48 96 45 89.



BOXE

Une chance de titre mondial pour Milan Prat



Milan Prat (30v, 1d) est prêt à marquer l'histoire. Le boxeur drancéen, champion d'Europe des super-welters, affrontera Brandon Thyse (20v, 4d) le 15 octobre pour tenter de remporter la ceinture mondiale IBO, vacante pour le moment. Le combat en 12 rounds se déroulera au Casino Barrière d'Enghien-les-Bains. Son adversaire sud-africain reste sur 5 victoires de rang. Le dernier combat de « *Natsuko* » s'est soldé par une victoire aux points le 10 juin à Abidjan. Lors de cette affrontement, Milan Prat a affiché une grande sérénité et de réels progrès défensifs. Sauf rachat des droits TV, le combat contre Thyse devrait être diffusé sur une des chaînes de HBO, sponsor de l'événement. Pour ce qui est des places, elles sont gérées par l'organisation Palatina Boxing. ■

Une carrière prometteuse en MMA



Axel Jean-Alphonse, surnommé « *MauvaisGG* » a signé au sein de la structure professionnelle Hexagone MMA à la fin du mois d'août. Invaincu depuis 9 combats, le drancéen affrontera Saber Cherifi le 24 octobre à 19h au Zénith de Paris – la Villette. Vous pouvez dès maintenant prendre vos places en flashant le QR-code.



CONSOM'ACTEUR

Chauffage : faire baisser la facture sans avoir froid

L'automne arrive et, avec lui, la remise en route du chauffage. Des réglages simples et de bonnes habitudes permettent de limiter sa consommation d'énergie sans sacrifier au confort. Tour d'horizon des réflexes à adopter avant que la facture ne grimpe.

L'Ademe estime qu'une baisse de 1°C de la température de chauffage permet de réduire la consommation d'énergie d'environ 7 %. Sachant que la température recommandée est d'environ 19 °C dans les pièces occupées en journée, la nuit, ou dans les pièces peu utilisées, on peut la réduire à 16 ou 17 °C, afin de réaliser une économie significative. Et dans tous les cas, avant d'augmenter le thermostat, pensez à vérifier les courants d'air, l'humidité et les parois froides : le confort thermique ne dépend pas uniquement de la température affichée sur le radiateur.

Programmation et entretien : les bons réglages

Quel que soit le système utilisé, chauffage au gaz, à l'électricité, pompe à chaleur, le premier levier d'économie reste le réglage de la température et des horaires de chauffe. L'idéal est d'utiliser un thermostat programmable afin d'adapter automatiquement le chauffage au rythme de vie du foyer. Faut-il couper le chauffage quand on s'absente ? Pas nécessairement. Pour quelques heures, il est généralement plus judicieux d'abaisser la température entre 16 et 18 °C. En cas d'absence prolongée, le mode hors gel est recommandé. Avec une pompe à chaleur, il est préférable de maintenir une température stable plutôt que de multiplier les variations de réglage, afin

d'optimiser le rendement de l'équipement. Par ailleurs, un entretien régulier est indispensable pour maintenir les bonnes performances de l'installation. La chaudière doit être contrôlée chaque année par un professionnel qualifié, qui vérifie son bon fonctionnement et sa sécurité. Les radiateurs méritent eux aussi quelques attentions : ils ne doivent pas être obstrués par des meubles, des rideaux ou un canapé, qui empêcheraient la bonne diffusion de la chaleur. Il est également déconseillé d'y faire sécher du linge, au risque de réduire leur efficacité.

Fermer les volets : un geste efficace

Avant la saison de chauffe : dépoussiérer les radiateurs ; s'assurer qu'ils ne sont pas encombrés ; pour les radiateurs à eau, réaliser une purge si nécessaire. Car si un radiateur chauffe mal, il est préférable d'en identifier la cause plutôt que d'augmenter la température du thermostat, au risque de consommer davantage sans résoudre le problème. La nuit, fermer les volets et les rideaux limite les déperditions de chaleur et contribue à limiter la consommation d'énergie. De même, traquez les petites entrées d'air : bas de porte, fenêtres, coffres de volets roulants... Leur bonne étanchéité améliorera immédiatement votre confort. ■



GARE AUX ARNAQUES

L'automne est une période propice au démarchage pour des travaux de rénovation thermique. Méfiez-vous des entreprises qui se présentent comme mandatées par la mairie, l'État ou un organisme public, vous promettant des travaux gratuits ou des aides exceptionnelles. Ne signez jamais dans la précipitation, mais prenez le temps de comparer plusieurs devis et vérifiez l'identité et les qualifications du professionnel. Pour les travaux importants, il est préférable de se faire accompagner par un conseiller indépendant.

Pensez à venir rencontrer le conseiller de l'Alepte présent tous premiers jeudis du mois le matin et les 2^e mercredis du mois, l'après-midi, à la Maison de l'énergie et de l'environnement.



EXPOSITION

L'art prend vie avec la Micro-Folie

Au château de Ladoucette, la Micro-Folie invite le public à découvrir l'art sous un autre regard. Passionnée d'histoire et de transmission, Léa Mokrani anime régulièrement des séances pour raconter les œuvres, leur histoire et les secrets qu'elles renferment.

Les regards se concentrent, les sourires apparaissent et chacun se laisse surprendre. Face à une projection, des visiteurs de tous âges découvrent des œuvres issues des plus grands musées français. Au cœur de cette expérience, Léa Mokrani, médiatrice à la Micro-Folie, présente les œuvres et échange avec le public pour en faciliter la compréhension.

Passionnée d'histoire depuis l'enfance, elle s'est naturellement tournée vers des études dans cette discipline. Au fil de son parcours, son intérêt pour la transmission s'est affirmé. Aujourd'hui, elle met cette passion au service des habitants de Drancy avec une ambition simple : rendre l'art et la culture accessibles à tous.

Portée par le ministère de la Culture et coordonnée par La Villette, la Micro-Folie s'appuie sur un musée numérique permettant de découvrir gratuitement des œuvres provenant de grandes institutions françaises et internationales. Mais pour Léa, il ne suffit pas de les montrer. Il faut aussi les raconter.

Des siècles d'histoire à portée d'écran

Pendant la médiation, les époques défilent sous les yeux du public. Une photographie récente de l'Opéra Garnier laisse place à un portrait de Louis XIV. Les images changent, les siècles aussi, mais l'attention

reste tournée vers les explications de la médiatrice.

Pour créer des passerelles avec le présent, Léa multiplie les anecdotes. Devant le célèbre *Portrait de Louis XIV* d'Hyacinthe Rigaud, elle compare la technique utilisée à une forme de « Photoshop du XVII^e siècle ». Le visage du roi avait en effet été peint sur une première toile avant d'être intégré à une autre où le reste du portrait était déjà préparé.

Elle établit également des liens entre histoire de l'art et culture populaire. Elle explique ainsi que la structure de la chanson *Oops!... I Did It Again* de Britney Spears trouve son origine dans *La Folie*, thème musical popularisé notamment par Vivaldi. Une démonstration étonnante qui révèle la persistance de certaines influences artistiques à travers les siècles.

Une médiatrice au cœur de la découverte

Durant la séance, Léa observe les réactions, écoute les remarques et adapte son discours. Un geste, un détail du décor ou l'expression d'un personnage deviennent autant de clés pour mieux comprendre une œuvre.

Dates, anecdotes, parcours d'artistes ou contexte historique viennent enrichir les images projetées. Peu à peu, l'œuvre gagne en profondeur et devient plus accessible.

Dans la salle, les profils sont variés. Certains visiteurs connaissent déjà les sujets abordés, d'autres les découvrent pour la première fois. Pourtant, ces différences s'effacent rapidement au profit d'une curiosité commune.

Les questions se multiplient et les regards restent tournés vers l'écran. D'une époque à l'autre, d'un tableau à une chanson, Léa Mokrani guide les visiteurs à travers l'histoire de l'art, transformant chaque séance en véritable voyage culturel. ■

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA MICRO-FOLIE

- 10 octobre :
Les genres en peinture
- 17 octobre :
La Villa Savoye
- 24 octobre :
Versailles au temps des rois
- 7 novembre :
L'abbaye de Cluny
- 14 novembre :
Les rites des cinq continents
- 5 décembre :
La biodiversité
- 12 décembre :
Projection de l'opéra *Platée* de Rameau, en partenariat avec l'Opéra national de Paris.



L'ARCHE

Deux rendez-vous d'exception

Entre la ferveur d'un concert de gospel légendaire et l'humour d'un phénomène des réseaux sociaux, le grand frisson sera bien présent pour les premiers de la nouvelle saison culturelle.

Le groupe American Gospel, mené par Linda Lee Hopkins et fondé à la fin des années 90, fera vibrer le public le samedi 5 décembre à 20h30. Durant un concert exceptionnel d'une heure et demie, pas moins de cent choristes s'uniront d'une seule voix pour faire revivre les chants sacrés de la communauté noire américaine du début du XIX^e siècle. Cette formation promet de transporter le public à travers une prestation magistrale, portée par une énergie communicative et un message universel d'amour et d'espoir.

Prochain acte en janvier avec l'humour

Le vendredi 22 janvier 2027, L'Arche changera de registre pour accueillir Nicolas Lacroix. Révélé par ses vidéos cumulant des millions de vues pendant le confinement, le jeune humoriste quitte le virtuel pour les planches. Dans un premier one-man-show d'une heure et quart produit par GuiHome, il croque avec nostalgie et autodérision les travers d'une époque qui va beaucoup trop vite pour lui. Préparez-vous à rire de

bon cœur face aux angoisses de toute une génération. ■

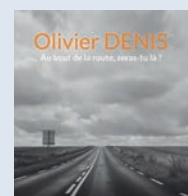
+ D'INFO

Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes sur le site Internet de L'Arche, avec des tarifs allant de 13 € à 23,50 € pour chacun de ces deux événements.



Au bout de la route, seras-tu là ?

Olivier Denis, photographe maître du noir et blanc depuis plus de 30 ans, dévoile son nouvel ouvrage en autoédition. Un voyage visuel et poétique d'une rare sensibilité, né d'une promesse intime.



Une œuvre thérapeutique et collective. L'artiste drancéen livre, dans ce recueil de 186 pages, le fruit

d'une longue obsession silencieuse. À travers le pare-brise d'une voiture ou depuis le bitume, il capture des routes qui filent, serpentent ou s'enfoncent dans le brouillard. Ses clichés, réalisés sur plusieurs années, parcourent aussi bien la France – le Perche, la Creuse, le Sud et Paris – que des horizons lointains. Pour enrichir ces instants suspendus, une dizaine d'auteurs posent leurs mots sur ces métaphores de nos propres trajectoires de vie, entre départs, retrouvailles et séparations.

Des images de Drancy cachées au fil des pages

Parmi les cent photographies de ce livre imprimé en Allemagne, sur du papier issu de sources responsables, trois ont été immortalisées à Drancy. Saurez-vous les retrouver ? Véritable miroir de nos existences, le volume rappelle que « toutes les routes rassemblent les êtres ».

+ D'INFO

Au bout de la route, seras-tu là ?, disponible à la Fnac, chez Cultura, Amazon, Leclerc et en librairies indépendantes au prix de 25 €.

Expo Oukli

Depuis le 12 septembre, et jusqu'au 15 novembre, vous pouvez retrouver l'exposition de Rabah Oukli au château de Ladoucette. Une exposition conçue et réalisée par le Centre Culturel Lounès Matoub, la commune de Drancy et la famille Oukli.

+ D'INFO

L'entrée au château est libre. Du mardi au dimanche, de 12h à 18h, et jusqu'à 19h le samedi. En novembre, de 12h à 17h.

AGENDA

JEUDI 1^{er} OCTOBRE

Permanence de l'Alepte

Conseils en rénovation
énergétique

De 9h à 12h30, Maison de
l'énergie et de l'environnement

VENDREDI 2 OCTOBRE

Anniversaire du Mahatma Gandhi

17h, face à l'Espace culturel du Parc

SAMEDI 3 OCTOBRE

4^e Fête des animaux

De 10h à 18h, parc de
Ladoucette

Tennis de table

JA Drancy – Quevilly CP1
16h, gymnase Liberté

Gala de boxe

Organisé par la gendarmerie
De 18h30 à 22h, quartier Camille
Mathieu (60 rue Auguste
Blanqui)

Journée Portes ouvertes de l'École de police Paris- Vincennes

Organisé par la Police Nationale
De 10h à 17h, ENPP, 48 avenue de
l'École de Joinville 75012 Paris

DIMANCHE 4 OCTOBRE

Rugby

RCD – Salles
15h15, stade Guy Môquet

Octobre Rose

Divers ateliers de confection et
prévention avec la CPTS
De 14h à 18h, Espace culturel du parc

Témoignage

Jean-Victor Cario, rescapé de
la Shoah
16h15, Mémorial de la Shoah

LUNDI 5 OCTOBRE

Maison du Vélo Mobile

Location de vélos longue durée
De 14h à 18h, parking de
l'Espace culturel

Permanence de l'Amap

L'A main au panier
De 17h à 19h, Maison de
l'énergie et de l'environnement

Bus Santé

Une offre de soins aux
personnes vulnérables et en

situation de précarité.

De 10h à 15h, îlot central de la
cité de la Muette

MERCREDI 7 OCTOBRE

Massages bébés-enfants

Initiation au massage
Shantala avec une masseuse
professionnelle pour les
bébés de 1 à 9 mois. Infos et
inscriptions au 01 87 01 05 06 ou
à maisondesparents@drancy.fr
De 10h à 11h, Maison des parents
Jeu
Baccalauréat organisé par la
MSP Cachin
14h, MSP Cachin

JEUDI 8 OCTOBRE

Documentaire

Home, de Yann Arthus-Bertrand
De 20h à 22h, Maison de
l'énergie et de l'environnement

VENDREDI 9 OCTOBRE

La rue aux enfants

Avec BBN
De 8h à 21h, rue Voltaire et
cour des écoles élémentaires
Salengro et Voltaire

SAMEDI 10 OCTOBRE

Braderie

Organisée par le Secours
Populaire et la Maison de
l'énergie et de l'environnement
De 9h à 16h, Cité de la Muette

Salon d'automne et octobre rose

Avec BBN
De 9h à 16h, 24 rue Voltaire
Distribution de composteurs
Avec la Maison de l'Énergie et
de l'Environnement

Inscription obligatoire sur
drancy.fr/Composteurs

De 10h à 12h, Maison de
l'énergie et de l'environnement
Micro-folie

Les genres en peinture (2 séances)
À 14h et 17h, Château de Ladoucette

Atelier

Profitez de l'atelier de réparation
de vélo gratuit animé par
l'association Solicycle
Réservez au 01 87 01 04 97

De 14h30 à 17h30, Maison de
l'énergie et de l'environnement

Basket

USBD - ASC Denain Voltaire
Porte du Hainaut
20h30, gymnase Racine

DIMANCHE 11 OCTOBRE

Rencontre

Sur les traces de la Seconde
Guerre mondiale. En présence
d'Alexis Lecomte, auteur, guide
conférencier et créateur du
réseau social @histoire_de_rue.
16h15, Mémorial de la Shoah

LUNDI 12 OCTOBRE

Maison du Vélo Mobile

Location de vélos longue durée
De 14h à 18h, parking de
l'Espace culturel

MARDI 13 OCTOBRE

Course

Sine qua non run, 5 km à
votre rythme et renforcement
musculaire
19h, gymnase Joliot-Curie

MERCREDI 14 OCTOBRE

Job Tour Synergie

Avec la Mission Emploi et
Formation
De 9h à 12h, parvis de l'Hôtel de ville
Atelier

Apprendra à fabriquer un abri
pour hérisson
De 18h à 22h, Maison de
l'énergie et de l'environnement

JEUDI 15 OCTOBRE

Village de l'emploi

Entreprises et organismes de
formation (voir pp. 16-17)
De 9h à 15h, Espace culturel du
parc

SAMEDI 17 OCTOBRE

Atelier créatif

Découvrir les bases du tricot et
du crochet
Public adulte niveau débutant
De 10h15 à 12h15, médiathèque
Bois de Groslay
Micro-Folie
La villa Savoye
14h, château de Ladoucette
Football
JAD – Aubervilliers
18h, stade Charles Sage

DIMANCHE 18 OCTOBRE

Brocante

Par l'association Parent & moi
De 9h à 18h, gymnase Auguste
Delaune

Foulée Rose

Venez courir pour la lutte
contre le cancer du sein et
rencontrer les associations
De 14h à 20h, parc de Ladoucette

Rencontres

Écrire La Résistance. En
présence des auteurs Didier
Daeninckx et Hervé Le Tellier.
14h, Mémorial de la Shoah
Écrire Auschwitz. En présence
de Maxime Decout, professeur
de littérature à la faculté
de Lettres de la Sorbonne,
et Guido Furci, maître de
conférences en littérature à
l'université Sorbonne Nouvelle.
16h15, Mémorial de la Shoah

Show live

Avec Drancy Outre-mer et le
Tropical show.
14h30, Espace culturel du parc

LUNDI 19 OCTOBRE

Bus Santé

Une offre de soins aux
personnes vulnérables et en
situation de précarité.
De 10h à 15h, îlot central de la
cité de la Muette

MARDI 20 OCTOBRE

Atelier

Apprenez à fabriquer votre
baume à lèvres
Inscription sur Drancy.fr/MEE
De 18h30 à 19h30, ferme du
cœur, rue de Ladoucette

MERCREDI 21 OCTOBRE

Atelier créatif

Viens créer un monstre avec de la
laine, du carton, divers matériaux
dans le cadre d'Halloween
À partir de 8 ans.
De 10h15 à 12h15, médiathèque
Bois de Groslay
Atelier créatif
Décorer son masque d'Halloween
À partir de 5 ans
De 14h30 à 15h30, médiathèque
Paul Éluard
De 14h30 à 16h, médiathèque
Avenir
Atelier créatif
Décorer les feuilles d'automne

À partir de 4 ans
De 15h à 16h, médiathèque
Économie

Parcours Immersif

Destins croisés : Hélène Berr et Charlotte Salomon. Visites de Drancy (1h15), trajet en transports en commun pour visiter la gare de déportation de Bobigny (1h15).

14h, Mémorial de la Shoah

Projection

Monsieur Batignole de Gérard Jugnot.

15h, Mémorial de la Shoah

JEUDI 22 OCTOBRE

Projection

La vie au château, mon enfance à Versailles

Violette a 8 ans, du caractère à revendre et un nouveau tuteur, Régis, agent d'entretien au château de Versailles. Dans les coulisses dorées du Roi Soleil ces deux solitaires vont peu à peu apprendre à se connaître.

De 14h30 à 16h, médiathèque

Georges Brassens

SAMEDI 24 OCTOBRE

Micro-folie

Versailles aux temps des rois
14h, Château de Ladoucette

Atelier créatif

Spécial Halloween : dessine ton monstre

À partir de 10 ans

De 10h15 à 12h15, médiathèque

Bois de Groslay

DIMANCHE 25 OCTOBRE

Projection

Les enfants de la Résistance de Christophe Barratier

16h, Mémorial de la Shoah

MERCREDI 28 OCTOBRE

Halloween

Le loto ensorcelé

De 14h à 17h, MSP Avenir

Atelier créatif

C'est Halloween ! Viens créer des autocollants repositionnables

À partir de 7 ans

De 14h30 à 16h, médiathèque

Georges Brassens

Atelier créatif

C'est Halloween ! Crée ton monstre

À partir de 6 ans

De 14h30 à 16h, médiathèque

Avenir

Parcours Immersif

Destins croisés : Hélène Berr et Charlotte Salomon. Visites de Drancy (1h15), trajet en transports en commun pour visiter la gare de déportation de Bobigny (1h15).

14h, Mémorial de la Shoah

VENDREDI 30 OCTOBRE

Atelier

Comprendre sa facture d'électricité
Inscription sur Drancy.fr/MEE

De 10h à 12h, Centre social

Paris-Campagne

SAMEDI 31 OCTOBRE

Brocante

Par l'Amicale de la voie de l'Avenir

De 8h30 à 18h, place de l'Amitié

Atelier créatif

Découvrir la peinture acrylique sur un pot de terre

À partir de 10 ans

De 10h15 à 12h15, médiathèque

Bois de Groslay

Rugby

RCD - Langon

19h, stade Guy Môquet

Basket

USBD - Alerte Juvisy basket

20h30, gymnase Racine

Halloween

Monstres démoniaques et dîner avec BBN

18h, 24 rue Voltaire (inscription auprès de BBN)

Repas solidaire

Restitution des actions

d'Octobre Rose.

19h, salle Louis Méret

MERCREDI 4 NOVEMBRE

Jeu

Blind test musique

14h à 17h, MSP Cachin

SAMEDI 7 NOVEMBRE

10^e Tournoi du Drancy Damier Club

De 10h à 18h, Salle Louis Méret

Micro-Folie

Visite de l'abbaye de Cluny

14h, château de Ladoucette

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Grand loto d'automne

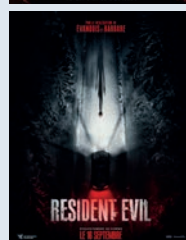
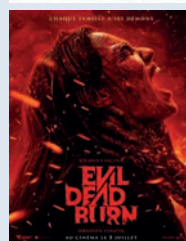
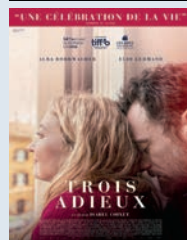
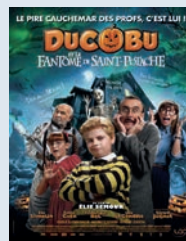
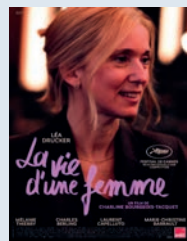
JAD

De 13h à 18h30, gymnase

Auguste Delaune

AU CINÉMA

Espace culturel du parc



+ D'INFO

Pour connaître les jours et horaires de projection :
Drancy.fr/Cinema



BOUTIQUE L'ÉPHÉMÈRE

42 avenue Henri Barbusse

Jusqu'au 5 octobre

Les Palekies

Mariage unique du palet breton et du cookie

Du 12 au 19 octobre

Frédéric Carello

Magnétiseur

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX EN LIGNE

Maison des Parents

Drancy.fr/MaisonDesParents

Médiathèques

Drancyaeroportdubourget.fr

Maison de l'énergie et de l'environnement

Drancy.fr/MEE



RÉSEAUX

INFO

Déclarez vos fissures !

Les Drancéens ont constaté des fissures ou désordres susceptibles d'être liés à la sécheresse de l'été 2026 et l'ont fait savoir sur les réseaux. Ils sont désormais invités à se signaler en ligne ou auprès de la Maison de l'Environnement afin d'appuyer la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle initiée par la Ville. Les sols argileux se rétractent lorsqu'ils s'assèchent, puis gonflent avec le retour de l'humidité. Ces mouvements peuvent fragiliser les bâtiments et provoquer des fissures. L'ensemble du territoire de Drancy y est exposé. Les signalements des habitants permettent à la Ville de recenser les bâtiments touchés. Elle dépose ensuite une demande pour l'ensemble de la commune auprès de la préfecture.



Remplissez, avant le 31 octobre, le formulaire disponible sur le site de la ville : drancy.fr/CatNat



+ 521 J'AIME
+ 59 000 VUES



PHOTO LA + AIMÉE



8 025 écoliers drancéens ont fait leur rentrée ! Derrière ce grand jour, toute une ville se mobilise pour offrir aux enfants les meilleures conditions pour apprendre, grandir et réussir. À Drancy, la priorité reste la même depuis 25 ans : donner à chaque enfant toutes les chances de réussir, quelles que soient ses difficultés ou son milieu social.



+ 139 000 VUES
+ 1 737 PARTAGES

VIDÉO LA + VUE



Les élèves de seconde font leur entrée au campus Delacroix-Le Rolland équipés d'un ordinateur offert par la Région Île-de-France. C'est désormais un Chromebook, un PC plus rapide et doté d'une grande autonomie, qui accompagnera les lycéens tout au long de leur scolarité et même au-delà du lycée. Une vidéo qui vous a beaucoup intéressée sur Instagram et sur TikTok.

RETROUVEZ-NOUS



Ville de Drancy



@VilleDrancy



@VilleDrancy



@VilleDrancy

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

Ne loupez plus aucune info en vous abonnant à la newsletter de la ville sur drancy.fr/jemabonne

État civil du 1^{er} au 31 août

NAISSANCES

AOUAD Aaron ; ARSHAD Ibrahim ; AVELINO DOS SANTOS Maïté ; BASIBUYUK Ilhan ; BEKHTI Anas ; BELAID Elina ; BRIOU Djenah ; CHARLES Rénisa ; CHRIMNI Iyad ; DALI Assalas ; EDWARD Nathaniel ; EL HIMER Nusaybah ; FAUCHON Enaël ; FAYED Layla ; LY Isma ; SADI Aylan ; SAKULLUOGLU Hevi ; SALINGUE TAMAYO Luna ; SELVARASA Srithayanika ; SINGH Samreet ; VICTOIRE SEMEDO DA LOMBA Leyann.

MARIAGES

AZEVEDO Paula et TRICQUET Nicolas ; BOYER Virginie et CAUBRIÈRE Sébastien ; CHERIF Fatoumata et KONE Ismaël ; DOR Nawel et DEMARCY Sullivan ; DUTERVAL

Viviane et ESTAMA Jean ; FERHAT Lynda et DJERROUD Nourddine ; SUPTOLIA Olena et BILYK Andrii ; TARANU Eugenia et OBSITOS Viorel-Vasile ; TOUMI Oulfa et MOURCHID Youssef ; VEGA GALEANO Laura Rocio et DELVALLE GOMEZ Diego ; VIVEGANANTHAN Nivetha et PARANSOTHY Navaneethan.

DÉCÈS

AÏT IDIR Jean-Claude ; AÏT OUAMARA Mohand ; AOUGHLIS Tayeb ; BLANCHET Joselyne veuve de Jean PARTIER ; BONANNI Aristide ; BUTZKE Roger ; CORMIER Patrick ; DIAKITÉ N'tji ; DI MEO Iolanda veuve de Giuseppe RODI ; DJORDJEVIC Ana ; DJORDJEVIC Ruzica ; DREUX Robert ; DUKE Irène veuve de Félix WOZNIAC ;

EHAMPARAM Kandiah ; FANTUZZI Odette veuve de René PIERRE ; FATEN Saida ; FERREIRA CARRASQUEIRA Antonio ; HOURI Daniel ; LE VAILLANT Yves ; MAKAMI El Kebira ; MANCINI Vincenzo ; MARIAROSE THANGARAJAH Mariyadelogine ; MARTIN Jacques ; MARTINS CARDOSO Manuel ; MAYNE Jean-Pierre ; MERIN Charles ; NAMASIVAYAM Aviran ; NEDELJKOVIC Vera veuve de Dragoslav VELJKOVIC ; ORLHIAC Guy ; REBOREDO RODRIGUEZ José ; RÉMINAC Monique ; SIGNORE Robert ; VALADE Ginette veuve de André SIDOROWICZ ; YALCOUE Binta veuve de Oumar PELICOULIBA.

Infos pratiques

À VOTRE ÉCOUTE

Standard : 01 48 96 50 00
Mairie accueil : 01 48 96 39 09
Hygiène : 01 48 96 50 06
Permis de louer : 01 48 96 50 23
Urbanisme : 01 48 96 51 28
Voirie : 01 48 96 51 30
Enfance : 01 48 96 45 90
Éducation : 01 48 96 51 12
CCAS : 01 48 96 39 07
Centre technique : 01 48 96 50 50
Maison de l'énergie et de l'environnement : 01 87 01 04 97
Maison de l'emploi et de la formation : 01 48 96 51 92
Maison des parents : 01 87 01 05 06

SÉCURITÉ

Commissariat : 01 41 60 81 40
Police municipale : 01 48 96 39 48
Pompiers : 01 43 11 19 18

DÉCHETTERIE

Uniquement sur rendez-vous
Le samedi de 9h à 12h45
11 rue Gâteau-Lamblin
Prise de rendez-vous :
01 48 96 50 50 du lundi au jeudi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h à 12h
Drancy.fr/Dechets

DÉCHETTERIE MOBILE

Face au 86 rue Julian Grimaud

Sans rendez-vous

Samedi 3 octobre

De 9h à 19h

Recyclez vos déchets : gravats, déchets spécifiques (colle, peinture...), végétaux, bois, encombrants et appareils électriques et électroniques.
Accessible sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

COLLECTE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS, ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Samedi 14 novembre

Place de l'Hôtel de Ville de 9h à 13h

DÉCHETS VERTS

Dans les sacs prévus à cet effet : tonte de pelouse, taille de haies, déchets du jardinage, de l'élagage, feuilles mortes et branchages d'un diamètre inférieur à 10 cm en fagots de moins de 1,50 m de long.

Tous les lundis (secteur nord) et mardis (secteur sud)

MÉDECINE DE GARDE

Le service est assuré le samedi après-midi et le dimanche par des médecins généralistes libéraux.

- du lundi au vendredi de 20h à minuit
- samedi de 14h à minuit
- dimanche et jours fériés de 8h à minuit

Maison médicale de Drancy

17-19 avenue Henri Barbusse

Téléphone : 15

PHARMACIES DE GARDE

Dimanches et jours fériés

- Pharmacie des Quatre Routes
129 av Henri Barbusse
01 48 30 22 65
- Pharmacie Barbusse
38 av Henri Barbusse
01 48 30 03 27

**Toutes les pharmacies sur :
monpharmacien-idf.fr**

THELMA

À vos smartphones, citoyens !
Propreté, voirie, stationnement...
Pour signaler les incivilités, proposer, participer :
Drancy.fr/TheLma

JUSQU'AU 28 OCTOBRE

Les modifications du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sont consultables en ligne. Pendant toute la durée de la mise à disposition, chacun peut formuler ses observations.
+ d'infos : Drancy.fr/plui



Départ 10h

► Stade
Charles Sage

15^e
FOULÉES
DE L'AÉROPORT

Dimanche 22 novembre 2026

Inscriptions en ligne sur drancy.fr/course

Renseignements : 01 48 96 45 89

10 KM
COURSE

8 € LICENCIÉ FFA
10 € NON LICENCIÉ FFA

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
LE 14 SEPTEMBRE

